71e ANNEE (8e Série) N° 42 19 OCTOBRE 1961

SEMINARY LIBRARY
PASSIONIST FATHER

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique de Liturgie. — I. ETUDES HISTORIQUES. 1. Le Sacramentaire grégorien en Gaule, de 790 à 1100 : E. Bourque, *Etude sur les Sacramentaires romains* (Le Sacramentaire du Pape Hadrien ; le Supplément d'Alcuin ; les nouveaux Sacramentaires ; le Missel plénier), 609. — 2. Mgr Michaud, *Les livres liturgiques*, 612. — 3. *Etudes grégoriennes* (Dom L. Brou, Dom P. Benoît-Castelli, Dom R. Leroux), 612.
II. SPIRITUALITÉ ET PRATIQUE. *Missel byzantin à l'usage des fidèles*, 614. — 2. Th. Schnitzler, *Les paroles de la Messe*, 614. — 3. F. X. Weiser, *Fêtes et coutumes chrétiennes, de la liturgie au folklore*, 615. — 4. *Fiches liturgiques* (Cérémonies de la Semaine Sainte ; Offices pontificaux), 616.

Questions de sciences ecclésiastique. — Qu'est-ce que le Ciel ? Est-il un état plutôt qu'un lieu ? 617. — La primauté du Pape est-elle attachée au siège de Rome, de droit divin ou de droit ecclésiastique ? 620.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : G. Ellard, *La liturgie en marche*, 621. — *Le renouveau liturgique*, 621. — A. W. Ziegler, *Festgabe... zum Eucharistischen Weltkongress* 1960, 621. — J. Orcibal, *St-Cyran et le Jansénisme*, 622. — R. Bloch et J. Cousin, *Rome et son destin*, 623. Th.-G. Chifflot, *Approches d'une théologie de l'histoire*, 624. — S. Cita-Malard, *Un million de religieuses*, 624. — Dr Chauchard, *L'humanisme et la science*, 624.

PREDICATION

Commémoraison des Défunts. — Le Sacré-Cœur et les âmes du Purgatoire, 313.

Instructions du Dimanche. — XXV. 24e Dimanche après la Pentecôte : La toute-puissante Providence, 314.

Paroles des Pères. — 24e Dimanche (S. Augustin) : La tempête apaisée, 316.

Note Pastorale. — L'Action catholique rurale en Afrique Noire (Haute-Volta), 317.

Méditations. — Le temps, 320.

DIRECTION : Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — R. DESVOYES, Codirecteur
CORRESPONDANCE : M. le Directeur de « l'Ami du Clergé », BP 4 Langres (Hte-Mne)
PUBLICITÉ EXCLUSIVE : M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS (8e)

Paraît tous les jeudis à Langres

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE HEBDOMADAIRE DE DOCTRINE ET DE PASTORALE

ABONNEMENTS		France	Étranger
	Doctrine seule	10	15 NF.
	Doctrine et Prédication.	12	18 NF.

Tous les nouveaux abonnements partent du 1er JANVIER de l'année en cours
On n'accepte pas d'abonnements à la PRÉDICATION sans la DOCTRINE

L'AMI DU CLERGÉ, 2-4, rue Claude-Gillot, Langres (H.-M) - C. C. P. 21.88 Nancy

PETIT COURRIER

Q. — Que faut-il penser des multiples éditions de *La Vie des Métiers* et d'un magazine féminin qui paraît en supplément : *Pour vous, Madame ?*

R. — Ces publications, auxquelles il faut ajouter *Pour vous, Monsieur,* moins volumineux et moins bien présenté que son collègue féminin, ont été envoyées abondamment, ces derniers mois, dans 28.000 presbytères ou maisons d'œuvres, comme elles le sont depuis des années chez les artisans et professionnels intéressés par la gamme des 55 éditions de pages spécialisées qui accompagnent le fonds commun : *La vie des Métiers* (9, Champs-Elysées, Paris).

Très largement diffusées (*La Vie des Métiers* atteindrait 1 million d'exemplaires et *Pour vous, Madame* comme *Pour vous, Monsieur,* 740.000 exemplaires (contrôlés par mois) ces publications bénéficient d'une publicité abondante.

Pour soutenir l'intérêt de leurs lecteurs occasionnels ou fidèles, elles lancent des campagnes d'opinion. Naguère dirigées, avant tout contre le fisc et les réglementations professionnelles impopulaires chez les artisans, ces campagnes ne connaissaient pas la vigueur de la dernière en date contre la presse du cœur, du crime et du mensonge, qui a été menée en faisant appel aux plus hautes autorités. Mais pour poursuivre ce dernier objectif, sur lequel s'accordent les gens honnêtes, la revue proposait des mesures qui risquaient d'attenter gravement à la liberté de la presse, ce qui a obligé des gens réfléchis à ménager leur soutien à une campagne tendancieuse.

Pour vous, Madame s'est fait remarquer, au cours des derniers mois, par une campagne sur le problème de la régulation des naissances, dans l'esprit (très délétère) de Mme le Dr Lagroua-Weill-Hallé, championne de l'abolition de la législation française contre la propagande contraceptive. Cette tendance oblige à mettre en garde contre cette publication, qui, si elle persévère dans cette direction, ne peut être acceptée dans une famille saine et à plus forte raison catholique.

La direction générale de ces publications était assurée par M. Berthet, qui était en même temps président du Syndicat National de la Presse Périodique de Province.

Nous devons bien préciser qu'il faut distinguer de ce Syndicat l'*Association Nationale des Périodiques Catholiques de Province.* Son président, M. Garrigues, directeur du *Courrier Français* de Bordeaux et de nombreux diocèses du Sud-Ouest, avantageusement connu dans les milieux professionnels, a su lui donner, comme à son journal, un essor qui lui fait honneur.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer des cantiques « aux paroles convenables et aidant à la méditation » du Rosaire : avant chaque dizaine, un couplet avec refrain, « ouvrant la méditation du mystère » ?

R. — *a*) Vous trouverez un cantique de ce genre dans *Les deux Tables*, n° 3, p. 345, V 24, Editions du Chalet, Lyon : *Nous vous saluons, Notre-Dame*, harmonisé à 2 voix égales et 4 v. mixtes. Ce cantique est commenté dans *Guide pastoral de Cantiques et Psaumes*, p. 314 et suiv., Librairie St-Dominique, 222, rue du Faubourg St-Honoré, Paris - 8e ; cette librairie vous fournira aussi le cantique, *Nous vous saluons, Notre-Dame*, sur fiche isolée, V 29-ch., et vous dirait s'il figure dans la nouvelle édition du Parolier de *Cantiques et Psaumes.*

b) F. Tourte et J. de Valois, *Cantiques rythmés, Anciens et Modernes*, Procure générale du Clergé, 1-5, rue de Mézières, Paris-6e, offre aussi une série de trois cantiques sur les mystères joyeux, douloureux et glorieux.

c) Editions musicales de la Schola cantorum et de la Procure gén. de la Musique, 76*bis*, rue des Saints-Pères, Paris-7e, ont édité : J. Marty, *Recueil de cantiques et motets*, qui renferme un cantique intitulé, *Les chants du Rosaire* avec la triple série des mystères, et un couplet pour chaque mystère ; — F. Brun, *Selecta cantica,* qui ne possède de couplets que pour les mystères joyeux.

Jean TOULAT. — **Proche Allemagne.** — In-8 de 240 p. avec 16 p. de photos, 9 NF. — Ed. Guy Victor, 36, avenue des Ternes, Paris-17e.

Les lecteurs des *Croix* de province apprécient depuis longtemps les reportages pleins de vie et de couleur qu'y publie l'abbé Jean Toulat. Ils le retrouveront égal à lui-même dans ce livre consacré à la « proche Allemagne ». L'épithète n'est pas inexacte, même si le premier chapitre nous conduit à Berlin. Le secteur occidental de cette ville, en effet, appartient à la République fédérale, dont le Rhin seul nous sépare. D'ailleurs, à la suite de l'auteur, nous ne tardons pas à revenir en Rhénanie, avec ses villes au glorieux passé, sa culture et son industrie. Chemin faisant, nous y faisons plus ample connaissance avec le chancelier Adenauer, le vieux lutteur infatigable, et nous avons la surprise de découvrir à Darmstadt une communauté des Sœurs luthériennes, qui évoque irrésistiblement celle de Taizé, en France, et où la foi semble, selon l'expression de l'Evangile, transporter les montagnes.

La « proche Allemagne », c'est aussi celle d'hier, celle de l'hitlérisme. Elle vit encore dans les ruines des villes dévastées par les bombardements. Mais dans l'esprit des populations elle est bien morte. La justice oblige aussi à reconnaître que tous les Allemands n'en ont pas été solidaires et que beaucoup ont payé de leur vie une opposition fort méritoire. Un rapprochement entre les deux grandes républiques de l'ouest se poursuit. Ce livre nous le fait toucher du doigt et ne peut que contribuer à l'accentuer encore.

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude - Gillot, LANGRES (Haute - Marne)

Une œuvre spécialisée pour tout ce qui concerne la **Projection Fixe et Cinématographique dans les Œuvres et Familles catholiques**

•

CINEMATHÈQUE CATHOLIQUE

BRUGES (Gironde)

Abbé Paul Cézat, fondateur

Vente - Location - Echange

Appareils, Vues, Films, Livres, Transformateurs, T. S. F., Télévision, Phonographes, Pick-Up, Magnétophones, Disques, Lampes, Décors, Sièges, etc.

Téléphone 1

LOCATION de FILMS 8mm, 16mm, 9,5mm
MUETS et PARLANTS

FILMS FIXES **(noirs et couleurs)**

•

Tous censurés et très intéressants pour les Œuvres : Ecoles - Patros - Cœurs Vaillants Croisés - Journées de Vocation - Séances paroissiales, etc...

•

Catalogues et notices sur demande

SENSATIONNEL

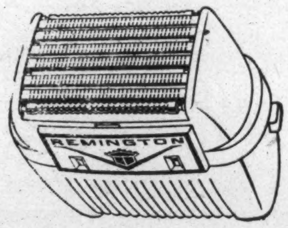

LE FAMEUX **ROLL-A-MATIC** à trois têtes de coupes EN ECHANGE DE VOTRE ANCIEN RASOIR ELECTRIQUE pour **103** NF.

Prix Commerce : **124** NF + TL — Prix Clergé sans Reprise : **110** NF

RASOIR PHILIPS « têtes flottantes », sans Reprise : **94** NF avec Reprise : **88** NF net franco.

Prix tout a fait spéciaux sur MAGNETOPHONES et TRANSISTORS.
Documentation sur demande à

TÉLÉ-VILLAGES, 17, rue des Ecoles, TRIE-CHATEAU (Oise)

C.C.P. 5192-11 Paris ***TEL. : 40*** ***Boîte Postale N° 5***

Magasin à PARIS : **F. LETERTRE** 19, rue Simart, PARIS-18e TEL. : Mon. 28-33

Un monument de l'édition religieuse

HISTOIRE DE L'EGLISE

Fondée par Augustin FLICHE et V. MARTIN. — Dirigée par J.-B. DUROSELLE et E. JARRY

Volumes parus :

1. **L'Eglise primitive** (en réimpression).
2. **De la fin du IIe siècle à la paix constantinienne** (en réimpression).
3. **De la paix constantinienne à la mort de Théodose**, par P. de LABRIOLLE, G. BARDY et J.-R. PALANQUE.
4. **De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand**, par P. de LABRIOLLE, G. BARDY, Louis BREHIER et G. de PLINVAL.
5. **Grégoire le Grand, les Etats barbares et la conquête arabe (590-757)**, par Louis BREHIER et R. AIGRAIN.
6. **L'époque carolingienne (757-888)**, par E. AMANN (en réimpression).
7. **L'Eglise au pouvoir des laïques (888-1057)**, par E. AMANN et R. DUMAS.
8. **La Réforme grégorienne et la reconquête chrétienne (1057-1123)**, par Aug. FLICHE.
9. **Du premier concile du Latran à l'avènement d'Innocent III (1123-1198)**, par Aug. FLICHE R. FOREVILLE et Jean ROUSSET de PINA.
10. **La Chrétienté romaine (1198-1274)**, par Aug. FLICHE, Christine THOUZELLIER et Yvonne AZAIS (en réimpression).
12. **Les institutions de la Chrétienté médiévale**, par G. LE BRAS, 1re partie. Préliminaires. I. L'Organisation de l'Eglise.
13. **Le mouvement doctrinal du XIe au XVIe siècle**, par A. FOREST, F. VAN STEENBERGHEN et M. de GANDILLAC.
15. **L'Eglise et la Renaissance (1449-1517)**, par R. AUBENAS et R. RICARD (en réimpression).
16. **La crise religieuse au XVIe siècle**, par E. de MOREAU, P. JOURDA et P. JANELLE.
17. **L'Eglise à l'époque du concile de Trente**, par L. CRISTIANI.
18. **Après le concile de Trente. La Restauration catholique (1563-1648)**, par L. WILLAERT, 1re partie. I. La vie dans l'Eglise institutionnelle. II. La vie intérieure de l'Eglise. Sa pensée et sa vitalité religieuse.
19. **Les luttes doctrinales et politiques aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les missions catholiques depuis 1622**, par E. PRECLIN et E. JARRY (2 volumes).
20. **La crise révolutionnaire (1789-1846)**, par J. LEFLON.
21. **Le pontificat de Pie IX (1846-1878)**, par R. AUBERT.

A paraître en janvier 1962 :

12. **Les institutions de la Chrétienté médiévale**, par G. LE BRAS, 2e partie. L'organisation de l'Eglise (suite). Temporel et spirituel. La tête et les membres. Monarchies ou polyarchies ?

A paraître en juin 1962 :

18. **La Restauration catholique**, par L. WILLAERT, 2e partie. Les problèmes doctrinaux (suite). III. Les manifestations de la vie religieuse. IV. Synthèse de la Restauration et de la Contre-Réforme jusqu'à la guerre de Trente ans. V. L'expansion de l'Eglise hors d'Europe.

bloud et gay

Fabrique d'HORLOGERIE BIJOUTERIE
E. MUGLER Fils
VALENCE (Drôme)

Bijoux pour Mariages
MONTRES en tous genres
Colliers - Medailles
Clips-Bracelets
Boucles
Bagues
etc...
Couteaux
COUVERTS
CARILLONS
Pendules Réveils Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre Jumelles
PHOTO · ARMES · T.S.F
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le Clergé
CRÉDIT au gré du client

Catalogues FRANCO

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION EN TOUTES MARQUES

LABROUSSE

Achat - Echange - Location

33, Rue de Rivoli, PARIS-4.

L'OFFICE GENERAL DU LIVRE

14 bis, rue Jean Ferrandi — PARIS-6

est toujours en mesure d'expédier dans le monde entier tous les **LIVRES FRANÇAIS ET ETRANGERS**, la musique religieuse et profane, les disques et les films.

Nous payons, pour nos Clients, les abonnements aux publications françaises et étrangères.

Ainsi, nos Correspondants : SEMINAIRES, INSTITUTIONS, BIBLIOTHEQUES, ECOLES et CLIENTELE PARTICULIERE, peuvent grouper chez nous tous leurs achats, ce qui représente une notable économie de frais de correspondance et autres, en même temps que la grande commodité de n'avoir qu'un seul fournisseur, soucieux de leurs intérêts.

NOUVEL ORGUE STATIQUE A ANCHES LIBRES

STAL

Harmoniums DEBAIN-KASRIEL
Tropicalisation pour Missions
Adaptation des « SONS d'ORGUES » aux Harmoniums
PROCURE INSTRUMENTALE DU SUD-EST
Jean GRANGE
24, rue Thomassin, LYON-2e Tél. 37-89-71
Documentation sur demande

LIBRAIRIE BERCHE & PAGIS
69, rue de Rennes, PARIS-VI•
ACHAT DE BIBLIOTHEQUES et D'OUVRAGES RELIGIEUX

VITRAUX DALLE DE VERRE
Exécution, Restauration
Atelier THOMAS — Tél. 13.31
78, Av. de Chabeuil, VALENCE (Drome)

LIVRES ET REVUES COUTENT CHER. POUR EN LIRE UN BON NOMBRE A PRIX MODIQUE :
Lectures Circulantes
Valence d'Albigeois (Tarn)

DISQUES

Le plus grand choix de disques religieux et de films-fixes

Nouveautés :

Collection « JESUS FILS DE DIEU NOTRE SAUVEUR ». — Les débuts de la vie publique (Jésus se manifeste au monde. — Premières paroles, premiers miracles).
— 1 disque 30 cm. PF 5002. — 2 films-fixes couleurs 2A et 2B.
Prix spécial de souscription jusqu'au 31 Octobre 1961. Bulletin sur demande.

SCHUBERT. — Messe Allemande en fa majeur. Kyrie, Salve Regina pour Chœur mixte. (Disque 30 cm. D.G.G. 618.676 ou Stéréo 138.676).

THEOPHANE VENARD. — Texte de M. l'Abbé Ferrier, acteurs du Théâtre des Quinze et Chorale. Clément Janequin. (Disque 30 cm. Unidisc 30.117 S).

DAVID, ROI D'ISRAEL. — Texte de Yves Garance, avec Daniel Sorano, Tristan Sarn, etc. (Disque 30 cm. Past. et Mus. P.M. 30.003).

Conditions exceptionnelles à MM. les Ecclésiastiques

Expédition Province par retour — Abonnement gratuit à « Disques-Informations »

19, RADIO PYGMALION boulevard de Sébastopol — Tél. : CEN. 17-33 — Mº : CHATELET

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

71e ANNEE (8e Série)
N° 42. — 19 Octobre 1961

CHRONIQUE DE LITURGIE

SOMMAIRE

I. Etudes historiques. — 1. Le Sacramentaire grégorien en Gaule, de 790 à 1100 : E. Bourque, *Etude sur les Sacramentaires Romains* (Le Sacramentaire du Pape Hadrien ; Le Supplément d'Alcuin ; Les nouveaux Sacramentaires ; Le Missel plénier). — 2. Mgr Michaud, *Les Livres liturgiques, Des Sacramentaires au Missel.* — 3. *Etudes grégoriennes* (Dom L. Brou, Dom P. Benoît-Castelli, Dom R. Leroux).

II. Spiritualité et pratique. — 1. *Missel byzantin à l'usage des fidèles.* — 2. Th. Schnitzler, *Les Paroles de la Messe.* — 3. Fr. X. Weiser, *Fêtes et coutumes chrétiennes, de la Liturgie au folklore.* — 4. *Fiches liturgiques* (Les Cérémonies de la Semaine Sainte ; Fiches pour les Offices Pontificaux).

I. — ETUDES HISTORIQUES

LE SACRAMENTAIRE GRÉGORIEN EN GAULE DE 790 A 1100

En 1951 mourait prématurément un liturgiste canadien de grand avenir, M. l'abbé Emmanuel Bourque. Il laissait, en partie inédite, une étude considérable sur les Sacramentaires romains, dont le but était de réaliser la synthèse des travaux déjà parus et de guider les recherches des futurs liturgistes en leur fournissant une documentation abondante : liste des principaux manuscrits, leur situation respective, indication des études dont ils ont été l'objet, éditions partielles ou totales. Ce seul apport aurait déjà été un appoint réel pour les études liturgiques ; cependant l'intérêt principal de l'ouvrage était de donner une histoire complète des divers Sacramentaires. M. Bourque la retraçait dans la première partie, déjà parue (t. I et II), avec une grande maîtrise et un sens liturgique averti. La deuxième partie de son ouvrage restée inédite vient d'être publiée par les soins de Dom Mohlberg, secondé par Dom Siffrin, avec le concours financier de l'Université Laval (Québec) et de l'Institut Pontifical d'Archéologie sacrée (Cité du Vatican) [1].

M. B. reprend dans ce troisième volume l'histoire des transformations du *Sacramentaire grégorien* depuis sa pénétration en pays franc par une décision de Charlemagne, jusqu'à l'élaboration du Missel plénier qui, réunissant tous les éléments du Sacramentaire, de l'Antiphonaire et du Lectionnaire susceptibles d'être utilisés au cours de la célébration ordinaire de l'année liturgique, relèguera l'ancien Sacramentaire, livre du seul prêtre, dans les archives des églises, loin de l'usage quotidien. L'histoire de la réforme liturgique carolingienne et de ses suites a, certes, déjà été écrite, mais avec une documentation souvent insuffisante qui ne permettait pas d'en éclairer certains aspects majeurs. Après avoir étudié minutieusement les nombreux représentants manuscrits du Sacramentaire, l'A. s'est trouvé en mesure d'apporter des précisions, de corriger les conclusions trop rapides, de refaire en un mot cette histoire si importante pour la compréhension de la liturgie romaine actuelle.

Le Sacramentaire du Pape Hadrien. — Bien avant l'avènement des Carolingiens, la liturgie romaine avait commencé sa carrière en France ; les emprunts de la liturgie gallicane à Rome atteignent une proportion considérable dès le début du VIIIe siècle. L'introduction systématique de la liturgie romaine par voie d'autorité fut l'un des buts poursuivis par la politique religieuse de Pépin. Dans le tome Ier de la Seconde partie (i. e. t. II) B. décrivait la formation en France d'un Sacramentaire romain empruntant aux deux sources romaine-ancienne (dite gélasienne) et grégorienne, et y mêlant un certain nombre d'éléments autochtones repris et corrigés pour la circonstance dans l'esprit de la liturgie romaine. Le tome II de cette seconde partie (t. III de l'ensemble) décrit une phase plus radicale de la réforme liturgique franque. Entre 758 et 768 Pépin prend une attitude nouvelle en faveur de la liturgie romaine ; le souci de la « pureté » le hante. Il obtient du Pape Paul Ier un exemplaire de l'Antiphonaire et du Responsorial en usage à Rome et poursuit la romanisation des institutions religieuses de la Gaule, à la fois sur le plan liturgique et sur le plan canonique.

Il laissait cependant le soin à son successeur d'achever son œuvre, n'ayant pas voulu, semble-t-il, revenir sur l'approbation qu'il avait donnée vers 750 au sacramentaire gélasien-franc, pour lui substituer le romain pur. En descendant à Rome au printemps de 781, Charlemagne fait la rencontre à Parme du moine anglo-saxon Alcuin qui va devenir son conseiller ecclésiastique et culturel le plus écouté. Il semble bien que Charlemagne ait confié dès lors à Alcuin son plan de romanisation intégrale de la liturgie franque ; il fut entendu que le Roi demanderait au Pape un exemplaire « pur » du Sacramentaire de S. Grégoire, car Alcuin n'avait qu'une médiocre confiance dans les

[1] E. Bourque. **Etude sur les Sacramentaires Romains,** Seconde partie : *les textes remaniés ; le Sacramentaire d'Hadrien ; le Supplément d'Alcuin et les Grégoriens mixtes* (17,5 × 25), 575 p. — Pontificio Istituto di Archeologia cristiana, Roma (Citta del Vaticano, Via Napoleone III, 1), 1959.

témoins, assez divers de contenu et d'aspect, qui circulaient alors en Gaule sous le nom de « Sacramentaire grégorien ».

Tandis qu'Alcuin recensait à Aix-la-Chapelle le lectionnaire romain, Paul Diacre, au nom de Charlemagne, obtenait à Rome du pape Hadrien Ier une copie exacte du Sacramentaire utilisé personnellement par le Pape. L'exemplaire tant désiré, confié aux soins de Jean, Abbé de Ravenne, parvint au Souverain franc entre 784 et 791. Qu'était au juste ce Sacramentaire ? Dans l'esprit du Souverain Pontife il s'agissait certainement du Sacramentaire de S. Grégoire, pur de tout alliage, que Charlemagne désirait voir remplacer en France de façon définitive l'exemplaire hybride patronné par son père vers 740-750. En fait, le Pape envoyait un grégorien très abrégé et légèrement remanié : l'*Hadrianum* est un Sacramentaire stationnal qui avait été allégé vers 730, dans un but purement pratique et utilitaire, de tous les formulaires superflus, ceux dont le Pape n'avait plus à se servir puisqu'ils étaient affectés aux jours où le Souverain Pontife ne présidait pas en personne l'assemblée liturgique. En conséquence l'*Hadrianum* ne contenait ni les messes des dimanches mineurs, ni les communs des Saints ; son Sanctoral reflétait *grosso modo* la situation qui existait à Rome vers l'an 700. Le Pape connaissait certainement les Sacramentaires grégoriens dont on usait dans les *Tituli* ou paroisses romaines ; mais en les comparant avec celui qui était à son usage propre, il dut se convaincre, à tort, que ces Sacramentaires avaient été corrompus et interpolés, et que le sien, plus court, était le seul authentique.

Le Supplément d'Alcuin. — Il était vain d'escompter le succès de ce Sacramentaire si incomplet. On admet généralement que Charlemagne prescrivit l'adoption intégrale du « pur » Sacramentaire romain dont l'exemplaire authentique avait été déposé à la bibliothèque du palais, mais qu'il lui fallut bon gré, mal gré, revenir en arrière. Ce point d'histoire reste encore bien obscur, même dans l'étude de M. Bourque ; il n'est pas aisé de comprendre la politique liturgique de Charlemagne entre 790, date approximative de l'introduction en Gaule de l'*Hadrianum,* et 801-804 qui vit la création par Alcuin d'un Supplément destiné à rendre le Sacramentaire utilisable par les églises de l'Empire. Dans un article récent sur *le contexte historique du Sacramentaire de Gellone*[2], Dom J. Deshusses fait remarquer que tous les exemplaires connus du gélasien-franc (Sacramentaire du roi Pépin) qui nous sont parvenus, ont été transcrits dans la dernière décade du VIIIe siècle, entre 790 et 800 ; ces manuscrits ne proviennent pas des régions périphériques du royaume franc ; ils ont été copiés sous les yeux mêmes de Charlemagne, dans les grands centres de la Gaule : Reims, Autun, Trêves, Cambrai. Dom Deshusses propose donc de rétablir ainsi les faits :

« Lorsqu'on s'aperçut de l'impossibilité où l'on était de se contenter du nouveau Sacramentaire romain, il y eut sans doute un moment de désarroi ; on continua provisoirement à utiliser les anciens livres gélasiens, grégoriens, gallicans. Puis tout se passa comme si une décision officielle ou officieuse avait mis fin à l'hésitation comme si un acte royal ou une résolution conciliaire avait autorisé au moins provisoirement le Sacramentaire monastique, c'est-à-dire le gélasien du VIIIe s. qui contenait, semblait-il, tout le sacramentaire grégorien et en outre tous les compléments désirables. D'une telle décision, nous n'avons conservé aucune trace explicite, mais elle semble impliquée par les faits. »

L'*Hadrianum* aurait donc reposé quelques années dans la bibliothèque d'Aix-la-Chapelle tandis qu'Alcuin envisageait, puis préparait activement une édition supplémentée. Avec celle-ci s'évanouissait le beau rêve de conformité intégrale à la liturgie romaine. Alcuin s'efforcera bien de distinguer clairement, au moyen d'un appareil critique rudimentaire, l'*Hadrianum* d'avec les additions recueillies par ses soins pour rendre le livre utilisable ; son « Supplément » finira par fusionner avec le texte du Sacramentaire et sera bientôt surchargé de nombreux éléments étrangers :

« A la suite du Sacramentaire un pareil sort sera naturellement réservé au Lectionnaire, à l'Evangéliaire, à l'Antiphonaire et aux *Ordines Romani* » (p. 143).

L'échec partiel de la tentative de Charlemagne doit être imputée d'une manière prochaine à l'erreur du Pape, prenant pour un Sacramentaire pur de toute interpolation un livre abrégé à l'extrême pour des raisons pratiques, au lieu de recourir au grégorien complet en usage dans les *Tituli.* Que pouvait-on faire, en vérité, d'un Sacramentaire-type où manquaient près de quarante dimanches du cycle liturgique, pour ne parler que de la lacune la plus apparente ? Le grégorien plénier lui-même, Sacramentaire personnel de S. Grégoire, légèrement augmenté pour le service des *Tituli,* aurait été insuffisant : il ne contenait que l'essentiel ; il ne pouvait répondre pleinement aux besoins liturgiques des Francs : il aurait fallu l'enrichir de messes des morts par exemple, et, dans un autre ordre d'idées, de messes votives et d'un Rituel des sacramentaux pour lesquels les Francs avaient une prédilection particulière.

L'œuvre d'Alcuin est réellement imposante. Un simple coup d'œil sur ses productions liturgiques suffit à le prouver. De 799 à 801, il entreprend la révision entière du texte de la Vulgate ; il crée un Bréviaire pour les laïques : les *Officia per ferias ;* rédige un *Traité sur les cérémonies du baptême* pour permettre aux prêtres d'en pénétrer les rites. Son *Sacramentaire votif* pour les jours de la Semaine est à l'origine de la plupart des messes votives et communes qui se lisent aujourd'hui au Missel romain. C'est vraisemblablement lui qui se chargea de grouper les *Ordines Romani* en une collection élémentaire pour en faciliter l'usage et la diffusion en France. On a dit plus haut qu'il avait revisé le *Lectionnaire* romain, expurgeant le texte de ses erreurs grammaticales ; l'éclairant par le moyen de divisions nettes et le complétant discrètement pour les fêtes d'institution récente.

Mais le *Supplément* du Sacramentaire envoyé par le pape Hadrien est, de toutes, l'œuvre qui a

[2] Dom J. DESHUSSES. *Le Sacramentaire de Gellone dans son contexte historique,* dans *Ephem. liturg.,* tome LXXV (1961), p. 193-210.

marqué le plus profondément la liturgie des âges postérieurs. Il y employa les trois dernières années de sa vie (801 à 804) et y apporta un soin minutieux et sa conscience professionnelle habituelle. Le contenu de sa nouvelle édition du Sacramentaire est décrit par l'A. lui-même dans une *præfatiuncula* où il expose les raisons qui justifient la création du Supplément. Il insiste sur sa distinction d'avec le corps de l'œuvre de S. Grégoire, et sur son caractère facultatif :

« Mais puisqu'il y a d'autres formulaires dont nécessairement se sert la Sainte Eglise — formulaires que le même Père (c'est-à-dire S. Grégoire) a omis parce que déjà édités par d'autres — nous avons jugé utile de les recueillir comme des fleurs printanières des champs, de les rassembler en un tout et, une fois corrigés et amendés, de les placer à part dans le corps de ce livre à la suite d'un *index* capitulé. Ainsi le lecteur averti trouvera dans cet ouvrage tout ce que nous avons cru nécessaire pour notre époque, bien que l'on trouve beaucoup d'autres formulaires insérés dans les autres sacramentaires... Nous avons placé au milieu, continue-t-il, cette petite préface en guise de séparation, afin de marquer aussi bien la fin du Sacramentaire grégorien que le commencement du Supplément. Ainsi, avec ces deux parties ainsi divisées avec soin, chacun pourra reconnaître ce qui a été composé par S. Grégoire et ce qui a été composé par d'autres Pères. »

A la suite de l'*Hadrianum*, Alcuin donne donc un volumineux appendice contenant toutes les additions qu'il a jugées nécessaires pour la liturgie complète d'une grande église franque. En voici le détail :

1. Additions au Samedi Saint (*Exsultet*) et à la Vigile de la Pentecôte (Rituel abrégé du baptême).
2. Dimanches après Noël, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension et la Pentecôte.
3. Messes quotidiennes.
4. Messes du Commun.
5. Additions aux rites de Consécration et de Dédicace des églises.
6. Messes votives pour diverses catégories de personnes.
7. Messes votives pour diverses nécessités.
8. Prières pour les malades et les défunts.
9. Exorcismes divers.
10. Bénédictions d'objets divers.
11. Oraisons matutinales et vespertinales.
12. Exorcismes supplémentaires pour le baptême.
13. Série de 221 Préfaces.
14. Série des 52 Bénédictions épiscopales.

La source principale d'Alcuin reste le Gélasien-franc du VIII^e s. qu'il corrige et revise avant d'en insérer les formulaires ; il va quelquefois aussi puiser dans les livres mozarabes (liturgie des défunts et 25 préfaces), ou milanais (une quarantaine des préfaces). Quant aux bénédictions épiscopales avant la Communion (antique rite de renvoi pour les non-communiants, encore en usage à Lyon et à Autun), Alcuin les a recomposées pour une grande part à l'aide de formules puisées dans l'*Hadrianum* ou le grégorien ancien, voire dans la liturgie mozarabe.

Les nouveaux Sacramentaires. — Le Sacramentaire supplémenté d'Alcuin pouvait faire le bonheur des érudits, il était difficile de l'utiliser tel quel dans la pratique. Il n'est personne qui, au cours d'une célébration, ne désire trouver facilement tout le formulaire dont il a besoin, groupé selon un schéma rigoureux. Avec le Sacramentaire supplémenté, le prêtre ou l'évêque devait chercher un peu au hasard dans les différents cahiers l'ensemble des pièces qui lui revenaient (Oraison, Préfaces, Bénédictions) ; bien plus, presqu'aucune rubrique n'indiquait comment faire le joint entre le formulaire de l'*Hadrianum* et du Supplément. Les besoins liturgiques imposeront donc au livre une nouvelle série de transformations. On adoptera substantiellement le Sacramentaire, mais on lui donnera une ordonnance plus logique ; on regroupera les éléments épars. Chaque *Scriptorium* travaillant selon ses propres critères, l'on va se trouver bientôt en face d'une multitude de types qu'il est malaisé de classer rigoureusement. Il y a les *Hadriana* avec Supplément régulier, les *Hadriana* incomplètement fusionnés, les *Hadriana* complètement fusionnés, selon la terminologie de Ebner.

Le mérite d'Alcuin est indéniable ; son choix fut fort heureux dans son ensemble ; il était l'ouvrier le plus qualifié pour mener à bien l'entreprise, nul de son temps n'était meilleur connaisseur de la tradition liturgique et des Pères ; il avait à un très haut degré le culte du passé, de la correction littéraire, et le goût des beaux textes anciens. Ses sources sont romaines pour la plupart ; quant au recours discret aux livres mozarabes et milanais, il montre à l'évidence qu'Alcuin avait su se documenter solidement et était capable d'opérer un choix judicieux. Il serait vain de lui reprocher le défaut de composition interne de son œuvre : il l'a voulu positivement, par souci de pureté ; il voulait préserver de toute contamination la source authentiquement grégorienne à laquelle il tenait tant. Ceux qui ont utilisé ou modifié son Sacramentaire supplémenté ont pu prendre conscience de l'autorité sans conteste qu'il attachait aux formules émanées de S. Grégoire.

Au-delà des *Hadriana* fusionnés, qui utilisent seulement les éléments disposés par Alcuin dans son Supplément, apparaît dès la fin du IX^e s. un nouveau type de Sacramentaire, réintroduisant de nombreux textes qui ne se trouvent pas dans l'œuvre d'Alcuin ; ce sont les grégoriens-gélasianisés. Ils ne réussiront jamais à s'imposer au point de supplanter l'*Hadrianum* supplémenté ; et c'est ce dernier seul qui a donné naissance au Missel de S. Pie V, après une nouvelle phase d'éliminations progressives.

Le Missel plénier. — Il restait une dernière étape d'importance à franchir avant que le Sacramentaire ne devînt Missel. Il lui fallait auparavant accueillir le texte des lectures (tiré du Lectionnaire), celui des pièces chantées (tiré de l'Antiphonaire) et de nombreux éléments des *Ordines Romani* qui décrivaient les célébrations. Par un mouvement inverse, le Sacramentaire devait se décharger de tout ce qui ne relevait pas de la célébration de la Messe (l'administration des Sacrements par exemple). Les premiers Missels pléniers font leur apparition à la fin du X^e siècle. Avec la première moitié du XII^e, la formule du Sacramentaire est décidément dépassée ; les survivants aux XIII^e et XIV^e siècles font figure d'attardés, véritables curiosités archaïques.

M. Bourque voit dans le passage du Sacramentaire au Missel le signe d'une transformation de la mentalité liturgique :

« Le Sacrifice de la Messe, écrit-il après bien d'autres, a cessé d'être pour les contemporains un drame où chacun (ministres sacrés, chantres, peuple) a son rôle effectif à jouer. On a de plus en plus tendance à tout concentrer dans la personne du célébrant qui représente le Christ et l'Eglise de par son sacerdoce ; à la messe solennelle, si les comparses continuent par habitude à figurer, on considère leur rôle un peu comme accessoire, simplement décoratif » (p. 508).

Peut-être ! Ce n'est pas démontré. S'il y a un tournant dans la mentalité liturgique, on le cherchera de préférence à la période carolingienne et il serait plutôt dû aux habitudes de piété gallo-franques. Par contre on oublie facilement le rôle joué dans l'évolution des livres liturgiques par les besoins des églises rurales qui se sont multipliées aux IXe-Xe siècles.

Le plein épanouissement de la formule nouvelle coïncide avec la réforme grégorienne, qui s'est préoccupée de la correction du culte dans les paroisses rurales et de la dignité de vie du clergé desservant. Si jusque-là ces paroisses avaient pu se contenter d'une liturgie élémentaire à base de messes « quotidiennes » ou votives, il leur a fallu se pourvoir alors de livres liturgiques complets, adaptés au style de leur célébration ; le Missel plénier répondait parfaitement à ce besoin. On objectera que les spécimens qui nous sont parvenus ont tous été retranscrits pour des églises importantes où le problème ne se posait pas. Cela ne fait pas grande difficulté : ces églises, les seules d'ailleurs à nous avoir transmis leurs livres liturgiques anciens, ont dû suivre avec un certain retard le mouvement né à la périphérie ; elles ont été amenées peu à peu à adopter la nouvelle formule. A la fin du XIIe siècle, le dernier pas est franchi. Le besoin également de modèles sur lesquelles puissent être effectuées les transcriptions destinées aux églises rurales, peut expliquer la présence de Missels pléniers à l'usage de grandes églises. Même dans l'hypothèse de l'origine monastique du Missel plénier, cette explication reste valable car il faut tenir compte des innombrables églises rurales « possédées » par les monastères.

Tels sont, sommairement, les diverses étapes envisagées par M. Bourque ; on voit par là l'importance et le caractère assez neuf de son étude. « Quant à la méthode et à l'exposé des problèmes, écrit Dom Mohlberg, bon juge en la matière, le travail de Bourque est remarquable » (note p. 545). Certes, les Sacramentaires médiévaux du IXe au XIIIe siècle réservent encore plus d'une surprise aux chercheurs. Un domaine aussi vaste ne peut être entièrement exploré en 600 p. Du moins les chemins sont-ils tracés en grand nombre et les données de base solidement établies [3].

[3] Il est regrettable qu'un ouvrage aussi important paraisse avec un si grand nombre de fautes d'impression. Cette remarque ne vaut pas pour les références, autant qu'il nous a été donné d'en juger après un certain nombre de sondages.

Quant au français, il est loin de valoir celui de Mgr Duchesne ou de Dom Wilmart.

2. — Livres liturgiques

L'excellent ouvrage de Mgr Michaud apporte beaucoup plus que n'annonce son titre [4]. On y trouve non seulement une initiation parfaitement adaptée à l'histoire littéraire du *Missel romain*, mais un aperçu de tout le développement de la messe depuis ses sources archaïques jusqu'au Concile de Trente. En d'autres termes, l'A. ne s'est pas contenté d'expliquer à ses lecteurs ce que sont les sacramentaires léonien, gélasien, grégorien dans toutes leurs variétés et les autres livres liturgiques qui les complètent ou en dérivent ; il a repensé le problème de façon beaucoup plus large et tracé un vaste tableau d'histoire liturgique.

Il commence par étudier la Cène du Seigneur et la liturgie primitive de l'âge apostolique, puis traite longuement et avec une rare maîtrise la question des langues liturgiques sous son aspect historique : montrant que la distinction entre langue de l'apostolat et langue de la prière s'est imposée à l'Occident presque dès les origines. D'un tableau complet et évocateur de culte au IVe siècle, il passe aux ancêtres lointains de notre Missel : *libelli missarum*, Collections, puis Sacramentaires organisés et Missels pléniers. Parallèlement il traite de l'élaboration progressive des *Ordines Romani* destinés à décrire les cérémonies et qui, développés et complétés, ont donné naissance à nos rubriques du Missel. Les apports du Moyen Age dans la liturgie de la Messe sont mentionnés rapidement avant une brève description de la systématisation entreprise par le Concile de Trente. On notera au long de ces pages si denses et pourtant parfaitement accessibles, le souci qu'a l'A. de légitimer avec un grand sens de la Tradition vivante les modifications et développements qui ont affecté au cours des âges le culte de l'Eucharistie.

3. — Etudes grégoriennes

Du tome IV des *Etudes Grégoriennes*, nous présenterons seulement trois études qui intéressent plus directement la liturgie [5].

En publiant les anciens offices de saint Vaast, évêque d'Arras « à qui Dieu donna pouvoir de gagner et guérir la race des Francs » (Invitatoire du Ier Office monastique donné par les ms. du XIe s.), Dom Brou saisit l'occasion de réétudier en une note développée l'important *Antiphonaire de Compiègne* [6]. On sait la valeur considérable de cet ancien témoin du formulaire grégorien, l'un des six manuscrits non-notés les plus anciens qui nous aient été conservés. Selon une tradition certainement autorisée, il a été légué par Charles le Chauve († 877) à la collégiale St-Corneille de Compiègne qu'il venait de fonder. La première partie du *Codex* contient le texte non-noté des pièces chantées de la messe ; la seconde, celui

[4] Mgr Maurice Michaud, **Les Livres liturgiques,** *des Sacramentaires au Missel* (15 × 20), 107 p. Collect. « Je sais, je crois ». A. Fayard, Paris, 1960.

[5] **Etudes grégoriennes** IV (23 × 31), 191 p. Abbaye St-Pierre de Solesmes, 1961.

[6] Dom L. Brou, *L'ancien office de Saint Vaast, évêque d'Arras*, p. 7-42.

des parties chantées de l'Office. Edité par les Mauristes, il a été repris par Migne dans sa Patrologie (*P. L.* 78, c. 725-850).

Après avoir vainement tenté d'identifier l'église à l'intention de laquelle l'Antiphonaire fut composé, Dom Brou a été amené à dénier au ms. toute attache topographique précise. Il est pour le moins étrange, en effet, de trouver côte à côte les offices complets de S. Médard de Soissons, de S. Vaast d'Arras, de S. Denis de Paris, des saints Crépin et Crépinien de Soissons, de S. Maurice d'Agaune (en Valais), de S. Symphorien d'Autun, tandis que sont exclus des offices célèbres et de caractère universel, tels ceux de Ste Agathe, Ste Agnès, et celui de l'Annonciation. Plus surprenante encore l'insertion au milieu d'offices à neuf leçons, de celui de la Translation de S. Benoît (11 juillet) selon le schéma monastique à douze leçons. Il semblerait donc que le ms. soit un livre de dévotion composé sur la demande de Charles le Chauve pour son usage personnel et qu'il n'a pu être commandé ni utilisé par une église normale. L'état du ms. montre également qu'il n'a pas été utilisé pour l'usage choral : finesse de l'écriture, nombreuses erreurs de transcription qui n'ont pas été corrigées. Un dernier indice vient encore donner du poids à l'hypothèse d'une rédaction à l'usage de Charles le Chauve : vers la fin du ms. on trouve successivement retranscrites deux séries de pièces chantées destinées à la réception solennelle des Souverains : l'une de quinze pièces, l'autre de treize :

> « Quelle est l'église qui a senti le besoin d'une telle accumulation de pièces de circonstance, là où trois ou quatre suffiraient amplement... Dans le cas de l'Antiphonaire de Compiègne, la meilleure hypothèse paraît être celle d'un personnage de race royale, comme Charles le Chauve, pouvant se donner la fantaisie de rassembler en un seul office toutes les pièces de ce genre qu'il pouvait rencontrer dans les nombreuses églises de son royaume » (p. 23).

Dans le même recueil, Dom Benoit-Castelli recherche les origines de l'antienne *Jam fulget Oriens* du Processionnal monastique (Vigile de Noël)[7]. C'est en réalité l'adaptation d'un ancien trope dont on retrouve de nombreuses variantes dès les x^{e}-xi^{e} siècles en des ms. de provenances fort diverses. Du point de vue mélodique la source en est le processionnal des moniales de Ste Edith de Wilton en Angleterre (xiv^{e}), sur lequel l'A. se propose de revenir prochainement. La pièce est un trope d'introduction pour l'Introït *Lux fulgebit* (Messe de l'Aurore) qui se chantait en entrant dans l'église. L'intention qui a fait naître ces pièces ressemble beaucoup à celle qui suscite les interventions du moderne commentateur : orienter la prière, rendre plus parlante aux participants l'application des textes scripturaires au mystère du jour. Par une assez curieuse coïncidence la tendance actuelle rejoint la liturgie « farçie » chère à certaines églises médiévales.

L'étude très fouillée de Dom Leroux sur *l'Office de Noël* mérite de retenir l'attention des liturgistes[8]. C'est la première fois que la structure d'un office est examinée avec un tel luxe de détails et que sont mis à contribution autant de témoins manuscrits. Cent soixante Bréviaires et Antiphonaires, manuscrits ou imprimés du ix^{e} au xvi^{e} siècles, en provenance de toutes les parties de la Chrétienté ont été dépouillés méthodiquement, classés par traditions et confrontés. Les nombreuses traditions ainsi manifestées, tant pour le *cursus* romain que pour le *cursus* monastique, seraient inexplicables dans l'hypothèse qui y ferait voir les dérivés directs d'une source unique :

> « Les Matines à neuf psaumes et neuf antiennes pour le romain, douze psaumes et douze antiennes pour le monastique, ne procèdent pas dans chaque cas d'un centre unique, Rome d'une part, le Mont-Cassin de l'autre » (p. 98).

Et cependant, derrière toutes les variétés locales, il est possible d'entrevoir certains blocs dont les traditions diverses respectent la fixité et qui, eux, semblent être les témoins d'un état de fait antérieur aux plus anciens témoins de l'Office romain. L'Office monastique pour sa part n'est pas indépendant de l'Office romain et a en commun avec lui ce qui est sorti de ce centre archaïque unique.

Selon le témoignage d'Amalaire, Rome avait, la nuit de Noël, deux offices nocturnes : le premier était assuré par le Pape et ses clercs, et se déroulait à Ste-Marie-Majeure : les *incipit* de trois antiennes donnés par Amalaire correspondent aux trois premières antiennes des actuelles Matines de la Circoncision ; cet office ne comportait pas d'Invitatoire. Le deuxième office de nuit était chanté à St-Pierre, avec Invitatoire, à l'heure où le peuple a l'habitude de se lever pour l'office. Pour ce deuxième office, Amalaire donne *l'incipit* de trois antiennes qui se retrouvent aux actuelles Matines de Noël.

Si important que soit ce témoignage, il nous renseigne seulement pour le ix^{e} siècle ; or il semble que l'*Ordo Romanus XII* publié par Mgr Andrieu porte la marque d'un état de fait plus ancien. En effet selon l'*O.R. XII*, les deuxièmes Matines à St-Pierre utilisaient les douze psaumes fériaux (avec leurs antiennes). Ainsi Noël aurait conservé plus longtemps que les autres fêtes la coutume de juxtaposer l'Office férial ordinaire (deuxième partie de la nuit à St-Pierre) et l'Office festif complémentaire (première partie de la nuit à Ste-Marie-Majeure). Les documents donnent au premier office le nom de *Vigiles*, à l'autre celui de *Matines*. Au temps d'Amalaire une transformation s'est déjà opérée ; ce sont deux offices festifs qui se célèbrent en la nuit de Noël. L'office des Laudes, lui aussi, était doublé ; les anciens livres en portent des vestiges incontestables.

L'A. étudie une à une les différentes pièces de l'Office, notant leur place exacte dans la tradition, les variétés qu'elles présentent, consacrant parfois à l'une ou l'autre une véritable monographie où il aborde la question du répertoire musical primitif. Successivement il dépouille les psaumes

[7] Dom P. Benoît-Castelli, *L'Antienne « Jam fulget Oriens »*, p. 55-63.

[8] Dom R. Leroux, *Aux origines de l'Office festif : les antiennes et les psaumes de Matines et de Laudes pour Noël et le 1er janvier*, p. 65-170.

et antiennes psalmiques de Matines, qui forment le fond incontestablement le plus ancien, les antiennes des Laudes, puis les antiennes non-psalmiques.

Occasionnellement la structure des Matines de Noël lui permettent de formuler une hypothèse du plus haut intérêt sur la nature du troisième Nocturne qui serait une addition de caractère pascal aux antiques Matines dominicales à deux Nocturnes.

En résumé, cet article apporte de nombreux éléments neufs qui éclaireront certainement le problème de la formation de l'Office et du Bréviaire lorsque des travaux parallèles ou complémentaires seront venus donner les précisions souhaitables. Des résumés partiels plus nombreux, permettant en cours de lecture de faire l'inventaire de points acquis, auraient été les bienvenus. En fin de compte le profit tiré de ces pages apparemment arides compense largement la peine prise à les pénétrer.

* *

II. — SPIRITUALITE ET PRATIQUE

1. — Il n'était guère facile jusqu'à ce jour d'accéder aux richesses de la messe byzantine, la plus répandue pourtant des liturgies orientales puisqu'elle est, à des variantes près et dans des langues diverses, celle de quelque 175 millions de croyants. L'ouvrage de Dom Mercenier, *La prière des Eglises de rite byzantin*, en trois volumes, bien que très abordable, est déjà un ouvrage savant réservé à une élite. Le P. Néophyte Edelby, moine de l'Ordre basilien alépin, a donc conçu l'idée d'une traduction intégrale des textes utilisés à la messe, dans l'esprit des missels des fidèles occidentaux [1]. Disons tout de suite que les excellentes formules qu'il avait pour modèles, lui ont évité bien des tâtonnements et des hésitations ; elles lui ont permis de donner du premier coup un missel à la fois pratique et éducatif. Son travail commencé depuis bien des années visait principalement les jeunes prêtres, religieux, religieuses et laïques qui « dans le sens d'un plus grand amour pour l'Orient et d'une plus grande disponibilité à son service, ont d'emblée opté, conformément aux désirs tant de fois répétés des suprêmes autorités ecclésiastiques, pour l'adoption intégrale du rite byzantin » (p. XI).

Par delà cet objectif immédiat, le *Liturgicon* s'adresse aux nombreux émigrés orientaux des pays d'Occident et en général à tout le public cultivé de langue française. Le Liturgicon du P. Edelby est une véritable initiation à la liturgie grâce aux exposés excellents qu'il contient sur la doctrine, l'histoire et les rites. Dans une première partie intitulée « Notions sur la Liturgie », l'A. introduit son sujet ; il parle successivement de la Liturgie, de ses ministres, de la formation des rites orientaux, de la disposition interne des églises byzantines, des vêtements, du mobilier, des livres, de l'hymnographie, de l'Année liturgique. Vient ensuite ce qui correspond à peu près à notre Propre du Temps : le cycle annuel des fêtes mobiles, complété par le cycle hebdomadaire ou propre des jours et le Cycle des Huit semaines ou propre des dimanches. Le cycle annuel des fêtes fixes ou Ménologe (qui contient ce qui relève en occident du cycle de Noël) se trouve en fin du livre. Les trois « liturgies » ou commun des messes en usage occupent le centre du Missel, priorité étant donnée à la liturgie de S. Jean Chrysostome, la plus couramment utilisée. Une longue introduction explique aussi brièvement qu'il est possible les phases du développement de la messe byzantine et son déroulement, tandis qu'en marge du texte, l'A. a placé des rubriques sommaires. L'emplacement des pièces variables dans la célébration est entouré d'un cadre dans le texte. Peut-être aurait-il été bon de les numéroter afin que le lecteur non-initié les retrouve rapidement parmi les pièces du propre.

La présentation du *Liturgicon* est très soignée. On trouvera parfois un peu long les commentaires des épîtres et évangiles qui prennent presque des allures d'homélies. La traduction française est coulante, alerte, exception faite pour certains passages psalmiques d'ailleurs empruntés à la Bible de Jérusalem où les inversions ne facilitent pas la compréhension immédiate. Quoiqu'il en soit, ce missel à l'usage des fidèles est certainement le bien venu. Il permettra à un plus grand nombre d'entrer en participation de prière avec une fraction importante de la catholicité et de découvrir les immenses richesses auxquelles s'est alimentée la vie spirituelle de millions de chrétiens du rite byzantin.

« Rien ne montre peut-être mieux la note de catholicité de l'Eglise de Dieu, que l'hommage singulier de ces cérémonies de formes différentes, célébrées en des langues vénérables par leur antiquité, consacrées davantage encore par l'usage qu'en ont fait les Apôtres et les Pères » (Léon XIII, Enc. *Orientalium dignitas*, du 30 novembre 1894).

* *

2. — Les bons commentaires de la Messe ne manquent certes pas. L'un des meilleurs, celui de l'oratorien Pierre Lebrun (1661-1729), a été réédité, il y a quelques années, dans la collection *Lex orandi*. Mais c'est certainement dans la catégorie des bons qu'il convient de placer le livre de Th. Schnitzler, *Les Paroles de la Messe*, que Marc Gillod présente au public français [2]. L'ouvrage n'a pas de prétentions historiques particulières, il se contente d'une documentation, généralement solide, puisée pour la plus grande part dans la synthèse du R. P. Jungmann, *Missarum solemnia* ; il a pour dessein d'examiner chaque moment du Saint Sacrifice sous son triple aspect historique, liturgique et spirituel. Il fait abondamment appel aux thèmes bibliques sous-jacents et aux rites judaïques qu'il importe de connaître pour une exacte compréhension de la messe. Sans négliger l'histoire, l'A. s'attache de préférencee à la richesse

[1] P. Néophyte Edelby. **Liturgicon,** *Missel byzantin à l'usage des fidèles* (11 × 17), XVI - 976 p., 7 ou 9 doll. suivant reliure. Editions du Renouveau, Archevêché grec-catholique, Beyrouth (Liban) (B. P. 901).

[2] Th. Schnitzler. **Les paroles de la messe,** *histoire - liturgie - piété*, adapté de l'allemand par Marc Gillod, (15 × 23), 294 p. Paris, Alsatia, 1960.

doctrinale des réalités qu'il examine. C'est un ouvrage de spiritualité sur la messe plutôt qu'un traité. Le prêtre et le laïc cultivé, soucieux d'alimenter leur vie spirituelle, trouveront là un trésor parfaitement accessible présenté avec limpidité.

L'A. a procédé par cercles concentriques ; il commente d'abord le déroulement de la messe, phase par phase, sans s'arrêter au Canon. Celui-ci fait l'objet ensuite d'une étude plus approfondie portant sur le style, l'histoire, ses prières et les grandes réalités qu'il implique : l'Eglise, le Sacerdoce, le Sacrifice. En dernier lieu, l'A. revient sur la partie centrale, constitutive du sacrifice : le texte et les rites de consécration. Il y a là une tentative intéressante d'approfondissement, d'approche du mystère, encore que le plan soit critiquable car il risque un peu d'isoler les divers moments de la messe.

L'ouvrage est donc une excellente vulgarisation, profondément pensée, riche du point de vue spirituel et juste dans ses interprétations. On a très heureusement dépassé depuis longtemps le vieux conflit entre l'interprétation littérale et l'interprétation spirituelle des rites, si passionné au temps de Lebrun ; l'A. dans le dosage qu'il convenait de faire a apporté le doigté désirable. Nombreuses notes justes également dans les indications pratiques, les mises en garde contre certaines modes, comme la désaffection pour les prières au bas de l'autel ou l'escamotage du dernier évangile :

« On aurait tort de mesurer systématiquement la valeur d'une pièce liturgique à son antiquité. Ce point de vue importe, certes, car la liturgie a ses lois organiques de développement, et il arrive que des réformes aient à retrancher des rites ou des usages certaines excroissances. Il ne convient pas moins d'observer une sereine prudence en la matière, d'apprécier par exemle la valeur d'un rite en relation avec sa fonction et son contenu » (p. 38).

Est-ce à dire que l'ouvrage de Th. Sch. ne dissimule aucun défaut sous ses qualités très réelles ? L'information historique, bonne dans l'ensemble, se trouve parfois en défaut. Il serait facile de relever quelques affirmations contestables. On aimerait par exemple avoir la source de telle déclaration : « Autrefois l'autel qui était en bois, rappelons-le, n'était installé qu'au début de l'Offertoire » (p. 51). Comparer le rite des mains jointes, hérité du cérémonial médiéval d'hommage vassalique, à celui du soldat qui tend ses mains pour qu'on les ligote (p. 49), ou celui de l'orante antique, les mains levées, au geste de reddition (p. 216) ne va pas sans quelque naïveté. Il est inexact de dire que la procession d'Offertoire a disparu du cérémonial de la messe du fait de son abandon par les communautés monastiques (p. 82) ; c'est précisément chez elles qu'elle s'est maintenue le plus longtemps, jusqu'au XVIII[e] siècle en certains lieux. De même la préparation des oblats avant la liturgie de la Parole n'est pas née dans le cadre de la messe basse des religieux (p. 103) ; elle est pratiquée largement en Orient à la messe solennelle et la liturgie gallicane antique l'avait empruntée à l'Orient. On est encore plus surpris d'apprendre qu'au moment de la fraction, le prêtre mettait en réserve une parcelle de son propre pain eucharistique « afin que l'autel ne demeure pas sans victime, c'est-à-dire pour l'exposition du Saint-Sacrement » (p. 129-130).

Ce qui est plus grave, à notre sens, c'est l'attitude que prend l'A. vis-à-vis du chant de l'Eglise. Il n'est pas le premier à monter à l'assaut du grégorien, coupable à ses yeux de frustrer la foule de la part qu'elle doit prendre au chant liturgique :

« Le développement excessif du plain-chant, comme plus tard celui de la polyphonie, n'a guère servi la cause de la liturgie de la messe. On ne peut que saluer le mouvement d'idées qui tend au rétablissement de la part des fidèles dans la musique sacrée et notamment dans les chants responsoriaux » (p. 63).

Nul doute que les fidèles n'aient leur part dans les chants de la messe, mais nous ignorons s'il est un historien de la musique sacrée qui oserait soutenir que tous les chants de la messe leur reviennent et qu'il faille les leur rendre. Il importe beaucoup de se maintenir dans l'esprit de l'Instruction *de Musica sacra* qui ne laisse aucun doute sur les intentions réelles de l'Eglise ; nous ne croyons pas que l'A. soit parfaitement dans la note quand il dit :

« Faut-il que l'Introït reste le privilège de chantres rompus à la virtuosité des vocalises ? Ne pourrait-on songer à faire psalmodier sur un ton simple, un verset tel que *Introibo ad altare Dei*, que les fidèles reprendraient en chœur en guise de refrain après chaque verset des chantres ? » (p. 23).

Et pour l'Offertoire :

« Il faut songer à créer des répons qui puissent solliciter la participation des fidèles sans excéder leurs talents vocaux » (p. 84).

De tels souhaits nous semblent aller à l'encontre du bon sens qui nous demande de ne pas dilapider un trésor musical de première valeur, sans raison comme sans bénéfice réel, car, si les fidèles exécutent les chants de l'Ordinaire, leur participation leur semblera et sera effectivement suffisante.

* *

3. — L'ère du *folklore chrétien* est-elle définitivement révolue ? Beaucoup le croient. M. WEISER, un américain, ne le pense pas ; il juge même que sa fonction éducatrice peut encore être utilisée pour le plus grand profit des âmes [3].

Il est vrai que le folklore est essentiellement dépendant des formes de civilisation, que sa nature le destine à une évolution continuelle ; il n'en est pas moins vrai qu'il a sur la formation des peuples un rôle très important qu'on ne saurait négliger, et qu'il est plus vivace qu'on ne voudrait bien le faire croire. Plusieurs se montrent soucieux de dégager la liturgie des pratiques folkloriques qui l'accompagnent, dans la crainte que la désaffection du peuple pour certaines formes du folklore n'entraîne parallèlement l'abandon des pratiques liturgiques, autrement importantes. Il y a du vrai dans cette attitude, mais il importe aussi de se souvenir

[3] Fr. X. WEISER. **Fêtes et coutumes chrétiennes,** *de la liturgie au folklore*, version française de Fr. de Tilly et C. Cugnasse. — (14 × 20), 281 p., 8,95 NF. Ed. Mame, Tours, 1961.

que le folklore chrétien contribue puissamment à prolonger dans les âmes l'écho des célébrations liturgiques. A trop vouloir dissocier des réalités si longtemps unies, on risque de gagner seulement une laïcisation du folklore sans contrepartie. D'autant que les éléments périmés du folklore sont, la plupart du temps, des coutumes pré-chrétiennes héritées des religions naturistes, et non les éléments proprement chrétiens.

Le livre de Weiser est en fait beaucoup plus qu'un simple répertoire du folklore des fêtes chrétiennes ; c'est une véritable année liturgique, brève mais substantielle. Pour chaque solennité il donne un historique de la fête qui tient compte des meilleurs travaux existants, puis il présente le mystère avec un sens exact de la liturgie. Sur quelques points on peut lui reprocher de trancher trop affirmativement des questions controversées sur l'origine des rites, sans avertir ses lecteurs des divergences qui séparent les liturgistes. Ainsi pour la bénédiction du feu pascal, est-ce une survivance du lucernaire antique ou la christianisation de la coutume celte et germanique des feux de printemps (p. 188-189) ? Dans la partie consacrée au folklore, qui reste, répétons-le, restreinte et subordonnée, l'attention est centrée surtout sur les coutumes qui ont traversé l'Atlantique, aussi voyons-nous en bonne place le folklore d'Europe centrale, comme il se doit, en raison du nombre des immigrants d'origine germanique et slave implantés aux U.S.A. Le folklore du Canada français n'est pas négligé.

On ne s'étonnera pas de voir Noël occuper dans les célébrations populaires un rang qui éclipse presque Pâques ; c'est la fête la plus aimée des peuples de la vieille Europe. Le folklore y est plus riche et plus parlant que partout ailleurs. L'arbre de Noël fournit l'exemple d'une coutume d'introduction récente, bien vivante, dont l'aire d'extension grandit chaque jour. Il a pour ancêtre lointain l'arbre du paradis qui figurait dans le mystère médiéval d'Adam et Eve (dont la fête, qui n'a jamais été célébrée officiellement par l'Eglise d'Occident, tombe le 24 décembre). L'arbre du paradis, de l'église, passa sur la place publique et dans les demeures des fidèles. Sa première mention explicite remonte seulement à 1521 en Alsace. Les bougies apparaissent au XVII[e] siècle. Répandu d'abord dans les pays de langue allemande, l'arbre de Noël fit la conquête du monde slave, puis du monde latin et anglo-saxon. En 1837 la princesse Hélène de Mecklembourg l'importa à Paris après son mariage avec le duc d'Orléans ; en 1841 il paraît à Windsor sous la reine Victoria et le prince Albert. L'Amérique, qui le tient à la fois des immigrants allemands et anglais, en décore les places publiques le jour de Noël (Boston 1912) ; coutume qui tend à se généraliser, surtout depuis la deuxième guerre mondiale. L'arbre de Noël apparaît dans les foyers comme un symbole du Christ « Arbre de vie » et « Lumière du monde ».

L'ouvrage de Weiser n'est pas exhaustif évidemment, ni du point de vue liturgique, ni du point de vue folklorique. Il ne prétendait nullement l'être, s'adressant au grand public. Il est dommage cependant que la procession aux fonts baptismaux pendant les vêpres, le jour de Pâques, ne soit pas mentionnée. Les coupes sombres concernent surtout le folklore des Saints parce que les éléments douteux y étaient nombreux ; l'A. a retenu seulement les fêtes de Notre-Dame, la Toussaint et la fête des morts.

Relevons au passage quelques erreurs. Il n'est plus exact de dire qu'à la messe du Jeudi Saint le prêtre consacre deux grandes hosties (p. 164). Le *Regina cœli* n'est pas un poème latin du XIV[e], mais remonte au moins au XII[e] siècle (p. 200). Erreur de présentation beaucoup plus grave, due sans doute à une inattention : l'A. a placé la confession pascale parmi les éléments du folklore (p. 152) ; une faute de cette taille dépare le livre. Un anachronisme : au XIII[e] siècle, les fidèles auraient été bien en peine de se lever de leurs prie-Dieu (p. 209). Enfin, pourquoi un ouvrage, en général si bien informé, est-il dépourvu de toute indication bibliographique ? Cette lacune l'empêchera de rendre tous les services qu'on en aurait pu attendre.

Quoiqu'il en soit, M. Fr. X. Weiser a réalisé un travail clair, précis, substantiel, qui aidera certainement les familles chrétiennes à rendre à leurs foyers l'atmosphère si pleinement chrétienne qui y régnait autrefois, et à vivre la liturgie jusqu'au sein des réjouissances privées qui en accompagnent le déroulement.

* *

4. — La préparation spirituelle aux *Célébrations de la Semaine Sainte* ne suffit pas à elle seule ; une préparation matérielle minutieuse s'impose également ; les cérémonies ne s'improvisent pas ; s'en remettre à l'inspiration du moment équivaut à « saboter » la célébration, partant à lui faire perdre une grande partie de sa valeur de prière. Or pour la Semaine Sainte, même avec une solide formation professionnelle, le célébrant, les ministres et les grands clercs se trouvent assez souvent en difficulté ; la raison en est le caractère inusité des cérémonies. Aussi ne saurait-on trop remercier le C. P. L. de Lille et les élèves du Grand Séminaire pour la double série de fiches liturgiques qu'ils ont établie et qui sera un précieux aide-mémoire pour chacun des acteurs de la célébration [4].

Deux ensembles comprenant chacun les cérémonies de la Semaine Sainte : 2[e] Dimanche de la Passion, Jeudi Saint, Vendredi Saint, Vigile pascale ; l'un concerne les Cérémonies accomplies avec les seuls grands clercs (éventuellement avec un diacre). On trouve pour chaque célébration : 1° Une fiche de généralités indiquant ce qui doit être prévu pour un déroulement harmonieux de l'action liturgique (le format de ces fiches permet de les porter sur soi) ; 2° Une fiche pour chacun des acteurs de la célébration (y compris le sacristain et le commentateur) ; 3° Un tableau synoptique permettant au Cérémoniaire, au-delà de sa propre fiche, de posséder une vue d'ensemble de la Célébration. Pour éviter toute erreur, toutes les fiches concernant la même célébration sont de la même couleur.

Bien entendu ces fiches ne sauraient dispenser de tout effort ; la préparation des cérémonies reste indispensable avec les répétitions qu'elle impose ; le cérémoniaire devra encore interpréter les fiches en fonction

[4] Commission diocésaine de pastorale liturgique du diocèse de Lille, **Les Cérémonies de la Semaine Sainte,** *fiches liturgiques.* — (10 × 16), 6, NF. par ensemble. Lethielleux, Paris, 1960.

de la configuration du lieu de la célébration, mais le travail de chacun se trouvera clarifié au plus grand profit de tous et de l'atmosphère générale de la préparation.

Quant aux *Offices pontificaux* ordinaires, les officiants ne sont pas toujours rompus à leur pratique. Il n'était pas très facile de donner brièvement les indications nécessaires pour chacun ; l'Abbé Jablin [5] s'en est tiré au mieux : chaque fiche concerne un ministre différent ; chacun des acteurs a donc sur son « rollet » une description de ce qu'il aura à faire à la Messe pontificale, à la Messe au faldistoire, aux Vêpres pontificales, aux Chapelles pontificales. Ces fiches sont claires, un peu prolixes, mais bien présentées et parfaitement lisibles. Il sera permis de regretter le format qui les rend inutilisables comme aide-mémoire au cours même de la célébration (il peut arriver qu'une consultation discrète ne soit pas superflue !). Sans doute aurait-il mieux valu dissocier les fiches et les rendre aussi nombreuses que les fonctions dont elles traitent. Telles qu'elles sont, elles rendront de grands services.

Dom G. Oury, O.S.B.

[5] Ch. Jablin. **Fiches liturgiques pour les Offices Pontificaux,** *Messe au trône et au faldistoire, Vêpres et Chapelle pontificale,* — (13 fiches 14 × 24). Lethielleux, Paris, 1960.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

QU'EST-CE QUE LE CIEL ?

Q. — Question posée au sujet du ciel. — Lorsque je fais le catéchisme (aux petits et aux grands) je leur dis que le Ciel doit être considéré comme un *état* plutôt que comme un lieu.

J'ajoute que Dieu étant partout, on peut dire *en un certain sens* que le ciel est partout et qu'un chrétien en état de grâce (ami de Dieu) est pour ainsi dire déjà au ciel (*esse cum Jesu dulcis paradisus*) .

Je fais remarquer que l'une des différences, c'est que ce Ciel, nous pouvons le perdre par le péché.

Cet enseignement est-il conforme à la saine théologie ?

Vous avez sans doute déjà traité ce sujet ; mais il me semble que depuis quelque temps, il redevient d'*actualité* depuis l'exploit du cosmonaute Titov. Titov en effet, aurait dit : « Je n'ai pas rencontré dans le ciel ni les anges ni les saints. »

D'où nécessité d'une nouvelle mise au point théologique.

Parlant de cette difficulté à mon doyen, il m'a répondu : « Le Ciel est un état plutôt qu'un lieu. » D'accord, ai-je répondu, mais Notre-Seigneur et la Sainte Vierge sont au Ciel avec leur *corps* et leur âme. Il semble donc qu'il y ait, en quelque sorte, un lieu. Cette conclusion s'impose avec plus de force pour le monde des ressuscités, après le jugement dernier.

R. — Nous avions eu quelque hésitation à transcrire cette consultation qui touche, en effet, à des sujets plus d'une fois abordés par l'*Ami*. Nous l'avons fait cependant, car ce sera l'occasion d'introduire dans notre réponse une vue plus synthétique sur les rapports de Dieu et des hommes en cette vie et dans l'au-delà.

I. — *Le problème actuel*

« *Lumière et Vie* », n° 52, consacré précisément au *Ciel*, présente la question de notre consultant sous l'aspect qu'elle doit revêtir à l'époque actuelle et rejoint par là certaines affirmations entendues de l'autre côté du rideau de fer :

Nous sommes proches d'un *certain matérialisme* qui revêt ces réalités dernières d'oripeaux découpés dans le tissu du monde présent. La circonspection de l'analogie légitime se dégrade en continuité identificatrice et naïve. Ce matérialisme inconscient ne peut plus rien envisager qui ne soit matériel et localisé : le Ciel de Dieu et des élus est conçu spatialement, quelque part dans les hauteurs azurées du firmament, dans une zone du monde stellaire, — sa transcendance étant avant tout une question de distance kilométrique...

Représentations puériles, dira-t-on, mais dont bien des adultes n'arrivent pas à se défaire entièrement. Elles ne peuvent qu'entrer en conflit avec l'image de l'univers procurée par la science moderne ; on se rappelle l'usage que fit récemment une propagande athéiste des exploits réalisés par les lanceurs de spoutniks : leurs appareils n'avaient trouvé trace ni de Dieu ni du Ciel dans les régions intersidérales.

Le matérialisme est d'abord dans cette imagerie de type objectiviste à laquelle certains croyants ont paru accorder une caution. La catéchèse qu'ils reçoivent n'est pas sans responsabilité à cet égard.

Ici l'auteur cite un passage d'un article du R. P. A. Wenger sur *La vie religieuse en Union Soviétique* (*La Croix*, 7 févr. 1961) :

Dans une lettre aux *Izvestia*, les habitants d'un sovkhose de l'Oural expliquaient ainsi pourquoi ils avaient fermé leur église : « Les histoires du pope sur le paradis et l'enfer, sur la divinité et les saints nous paraissent, à présent, tout simplement ridicules : dans les profondeurs de l'univers, là où Dieu réside, si l'on en croit l'enseignement de l'Eglise, volent les spoutniks soviétiques, créés par les mains et l'intelligence de nos savants, de nos ingénieurs, de nos travailleurs. Il n'y a donc plus de place pour Dieu dans les espaces. Et sur notre terre, transformée par des machines, c'est par le labeur des hommes et non grâce à la bonté de Dieu que nous cueillons de belles récoltes. »

En conséquence, comment répondre à l'objection forgée par cette mentalité qui se trompe, précisément parce qu'elle s'arrête à une certaine conception mythique du ciel ? Il faut, déclare avec raison notre auteur, se dégager d'une sorte de mythologie de l'au-delà qui trop souvent tient lieu de foi. Et, de plus, il faut percevoir le besoin qui se trouve au cœur de l'homme d'une vérité plus haute, besoin que seul pourra assouvir l'entrée dans le mystère.

II. — *Transcendance divine.*

Le premier mystère à entr'ouvrir est celui de la transcendance divine, incompatible, même au point de vue purement rationnel, avec les hypothèses monistes qui prétendent donner l'explication du monde. Le matérialisme moniste ne saurait trouver dans la matière elle-même la raison suffisante de son existence et de son développement. Le panthéisme, en faisant de Dieu l'âme ou la force interne qui anime le monde n'échappe pas à la contradiction ou d'un Dieu conçu comme pleinement parfait, bien que le monde participant à sa substance soit imparfait et sujet à un dévelop-

pement progressif, ou d'un Dieu conçu comme progressant lui-même dans son être et se perfectionnant sans cesse.

La transcendance divine, seule conception rationnelle de l'être qui est cause première du monde, élimine de Dieu les données sensibles empruntées aux images de cette vie. Et du coup le ciel apparaîtra mieux dégagé de toute conception mythique. Ne retenons ici que trois aspects principaux de cette transcendance : transcendance par rapport à l'*être*, au *temps*, à l'*espace*.

Qu'est-ce donc que la transcendance ? On peut la définir : « la propriété pour un objet de pensée de se réaliser à l'infini, au-delà de l'objet de toute expérience sensible » (Thonnard, *Précis de Philosophie*, n. 593). Cette définition, ajoute l'auteur, « s'applique évidemment à la nature divine, telle que nous la saisissons, et à tous les attributs, et même d'une façon suréminente, car nous comprenons que les perfections divines n'ont *aucun degré de réalisation commun* avec les autres êtres ».

— a) *Transcendance par rapport à l'être.* Nous concevons l'être de Dieu en partant des créatures et de leurs perfections. Nous comprenons que les perfections divines n'ont aucun degré de réalisation commun avec les autres êtres ; l'être infini de Dieu entraîne dans son essence extrêmement simple l'*identité* de toutes les perfections qu'on peut concevoir en Dieu. Dieu est LA PERFECTION.

C'est en ce sens que nous, prêtres, devons expliquer aux enfants du catéchisme la réponse 19 du catéchisme national : « Je dis que Dieu est infiniment parfait parce qu'il a toutes les perfections et que ces perfections sont sans limites. » Faisons comprendre que perfections s'ajoutant à perfections n'existent que dans notre esprit. En Dieu, c'est l'identité dans la simplicité de l'Infini.

— b) *Transcendance par rapport au temps.* Pour bien marquer l'éternel présent de sa durée, Dieu a dit à Moïse : « Je suis celui *qui suis* » (*Ex.*, III, 14). En cet éternel présent, ni passé, ni avenir. Dieu n'a pas été ; il ne sera pas ; IL EST. Sa durée est, selon le mot du philosophe Boèce, *tota simul*. Le passé, l'avenir n'existent que par rapport à nous. De toute éternité, Dieu voit toutes les choses et tous les événements qui se succèdent au cours des âges ; il les voit dans sa science immuable et parfaite.

C'est en ce sens que nous expliquerons au catéchisme les réponses 18 et 24 : « Dieu est éternel, parce qu'il a toujours existé et qu'il existera toujours. » — « Dieu voit tout : le passé, le présent, l'avenir ; tout ce que je fais et tout ce que je pense. »

La meilleure explication à proposer est celle — que S. Thomas d'ailleurs a vulgarisée — du spectateur placé en haut d'une montagne et voyant d'un seul regard dans la plaine le fleuve qui déroule ses eaux : le même regard aperçoit l'eau qui vient d'amont et l'eau qui s'écoule en aval, l'avenir et le passé.

— c) *Transcendance par rapport à l'espace.* Sous cet aspect, Dieu doit être dit *in-mensus*, non mesuré, sans mesure. Indépendamment de toute considération des créatures, Dieu ne saurait recevoir de limites dans sa présence et, effectivement, dès que le monde existe, Dieu y est présent partout. Il est présent par sa puissance, car tous les êtres même matériels sont soumis à Dieu ; et cette présence est telle que la puissance divine ne s'exerce pas à distance, en raison de la présence immédiate de Dieu en tout être ; et enfin, la présence divine, sans confondre Dieu et les choses créées, est cependant si intime à tout être que ceux-ci ne peuvent subsister qu'en raison de cette dépendance intérieure qu'ils ont par rapport à Dieu. De là la formule consacrée ; Dieu est présent partout, par sa *puissance*, par sa *présence*, par son *essence*.

Nous expliquerons que Dieu n'est pas présent à la manière des êtres corporels, *localement*, comme délimité et *circonscrit* par les lieux ; — que Dieu n'est pas présent à la manière des esprits, comme l'âme est présente dans tout le corps et dont la présence est ainsi, par le corps, *définie* relativement aux autres êtres, tout comme l'ange est dit présent en un lieu par l'action qu'il y exerce et qui le *définit* en ce lieu ; — que la présence de Dieu est *indépendante de tout lieu, de tout espace, de toute limite*. — On peut dire que la présence divine est *débordante*, parce qu'elle englobe tout ce qui existe, en le dépassant infiniment.

Ces données sont indispensables pour éviter à nos jeunes auditeurs une intelligence trop matérielle et imaginative de la réponse 23 : « Dieu est partout, au ciel, sur la terre, en tout lieu. » Expressions, en effet, facilement susceptibles d'égarer les esprits dans de fausses conceptions de la divine présence.

III. — *Localisations d'outre-tombe.*

Abordons maintenant la contrepartie du problème, pour considérer l'état des hommes dans l'au-delà.

AVANT LA RÉSURRECTION

— a) *Le « Ciel » des élus.* L'Ecriture nous enseigne que ce ciel doit être pour l'élu la vision même de Dieu et que cette vision sera pour lui la révélation de sa similitude avec Dieu : « Mes bien-aimés, écrit S. Jean, dès maintenant nous *sommes* enfants de Dieu et ce que nous serons n'a pas encore été *manifesté*. Mais nous savons que, lors de cette manifestation, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est » (I Jo., III, 2).

La vision de Dieu suppose la présence immédiate de Dieu au sein de l'esprit créé. Une telle proximité n'aurait aucun sens s'il s'agissait d'un autre que Dieu. Un Moi particulier ne peut exister comme tel dans un autre Moi particulier. Leur particularité même s'y oppose. Jamais la situation occupée par l'un ne peut recouvrir la situation occupée par l'autre... L'altérité est la condition même de la rencontre : il n'y a de rencontre qu'entre deux solitudes. Mais précisément Dieu n'est pas « Autre » que l'homme selon quelque mode humain. L'infini n'a pas de situation. Il n'a pas de particularité susceptible de le différencier, de telle sorte qu'il deviendrait parmi les hommes un Etranger. Etant sans limites, il remplit tout, il est présent partout ; rien ne l'empêche par conséquent d'approcher les hommes dans une inimaginable proximité et, si l'on peut dire, de s'en distinguer par l'excès même de son intimité. Bref, si les parties du tout s'excluent entre elles, elles ne peuvent s'exclure de la totalité... (F.-M. GENUYT, O. P., dans « *Lumière et Vie* », p. 113-114).

Si l'on se souvient, par ailleurs, de l'explication fournie par la psychologie thomiste de l'acte de vision béatifique, on constatera un parallélisme frappant avec l'union hypostatique. Dans l'union

hypostatique, la nature humaine est *assumée* par la personne divine et reçoit de celle-ci la subsistence dans le Verbe. Dans la vision intuitive, l'intelligence humaine est, par la lumière de gloire, *élevée* à la contemplation immédiate de l'essence divine. En dehors de la lumière de gloire, créée par Dieu dans l'intelligence humaine, c'est Dieu lui-même qui joue le rôle d'espèce impresse et d'espèce expresse. Si l'intelligence bienheureuse doit voir Dieu face à face, « sans aucune créature dont la vue s'interpose, mais immédiatement » (Benoît XII), il faut éliminer de l'acte de vision, toute représentation créée (espèce impresse) et tout verbe mental (espèce expresse).

S'il en est ainsi, le problème de la localisation du ciel reçoit facilement sa solution. Le « ciel » c'est essentiellement Dieu possédé, vu et saisi par l'âme tel qu'il est en lui-même : c'est secondairement le bonheur accidentel des biens de l'intelligence, de la volonté, de la société des élus. Jusqu'à la résurrection, nous n'avons à considérer que l'âme séparée. Or, par lui-même, un esprit (l'âme est esprit) n'est nulle part ; il n'est ici ou là que par son union à un corps, union substantielle (c'est le cas de l'âme humaine dans le composé), union accidentelle (l'ange agissant sur une matière vivante ou inanimée). La seule localisation qu'on puisse attribuer à un esprit ne peut être que d'ordre intellectuel, dans la connaissance qu'il peut avoir de choses ou de personnes différentes de lui. Dans le cas de la vision béatifique, Dieu est l'objet premier de la connaissance de l'âme, objet échappant par lui-même à toute localisation. Les biens de l'intelligence, de la volonté, la société des élus ne peuvent comporter d'autre localisation que celle qui relève de la connaissance intellectuelle. Donc, pas de « lieux » matériellement déterminés dans le ciel.

— b) *Localisation des autres âmes séparées.* Avant la résurrection des corps, aucune difficulté. Qu'il s'agisse du purgatoire, des limbes, de l'enfer, c'est encore et toujours la même solution que pour le ciel, considéré dans son bonheur secondaire. La présence d'une âme dans ces « lieux » s'explique donc par une détermination d'ordre intellectuel. En vertu d'une dispensation divine, l'âme serait déterminée à connaître en particulier les choses et les êtres qui constituent le milieu dans lequel désormais elle doit exister, ce qui n'implique pas nécessairement, comme on vient de le dire, un « lieu matériellement déterminé ».

Notre consultant n'a donc pas tort de parler *d'état* de l'âme, comme définissant ciel, purgatoire, enfer. Plus d'une fois déjà nous avons marqué nos préférences pour cette terminologie. Voir en particulier l'*Ami* du 14 janvier 1960, p. 23-25, avec la rectification proposée pour les réponses 149, 150, 152 du catéchisme national.

Après la Résurrection des corps ?

— *c*) C'est là le point qui a troublé notre consultant, en raison de Jésus-Christ et de la Vierge Marie, aujourd'hui *en corps et en âme* dans le ciel ; L'existence de « lieux » réels s'imposerait-elle pour le monde des ressuscités après le jugement dernier ?

Nous sommes sans doute en face d'un mystère, le mystère de la vie dans l'au-delà, mystère que nous ne pouvons pénétrer — et encore combien imparfaitement ! — que grâce à l'analogie, qui est ici la grande loi. Il est nécessaire de redire ce que déjà l'on a pu lire dans l'article susmentionné de l'*Ami :*

Les localisations (de la vie future) ne sauraient être conçues d'une façon univoque aux localisations de cette vie. En cette vie, toute localisation suppose des êtres corporels : les uns sont contenus dans les autres par la juxtaposition de leurs superficies respectives. Les limites superficielles du contenant forment ainsi le lieu du contenu, *terminus continentis immobilis primus*, dit S. Thomas expliquant Aristote, *IV Phys.*, lect. 6. Supprimez les corps ; plus de lieu possible, au sens philosophique du mot ; bien plus, concevez un corps sans contenant, ce corps, tout matériel qu'il est, n'a plus, à proprement parler, de localisation. S. Thomas admet cette possibilité pour le corps glorieux du Christ. (*Sum. theol.*, III^{a}, q. 57, a. 4).

Pour arriver à se faire un concept univoque de la localisation des habitants du monde de l'au-delà, il faudrait donc deux choses : *a*) que ces habitants fussent non seulement esprits, mais corps ; *b*) que leur localisation fût faite nécessairement dans les limites du monde matériel.

Quant au premier point, à part Notre-Seigneur, et sa sainte Mère, les habitants de l'au-delà sont de simples esprits et, jusqu'à la résurrection générale, des âmes séparées de leurs corps, donc assimilables aux esprits purs. Quant au second point, personne n'admettra que le monde matériel créé soit infini : on peut en conséquence admettre, en dehors des limites de ce monde matériel créé, l'existence de corps humains (soit d'élus, soit de réprouvés) échappant — comme dans l'hypothèse de S. Thomas, le corps du Sauveur ou de sa Mère — totalement aux lois de la localisation...

Avouons notre impuissance : les formules suggérées par l'expérience d'ici-bas ont probablement une signification tout autre pour les choses de l'autre vie.

— *d*) Mais une objection qui semble insurmontable reste encore : le feu de l'enfer, feu réel, d'après le sentiment commun des théologiens, feu atteignant à la fois les âmes et les corps des réprouvés, feu qui implique donc une certaine localisation matérielle...

Autre chose toutefois, avons-nous dit (*Ami*, 1960, p. 22) la croyance à un feu réel, autre chose la détermination de la nature de ce feu et, plus encore peut-être, de son action sur les âmes et, après la résurrection, sur les corps des réprouvés. Confesser notre ignorance devient ici la meilleure attitude du théologien.

L'explication thomiste du « feu », *l'alligatio*, l'enchaînement physique des facultés n'implique pas nécessairement un élément matériel localisant quelque part la cause objective de cet enchaînement. Dans un très récent ouvrage le P. Gleason, S. J., propose une explication assez nouvelle (on la retrouve esquissée par Mgr Journet, *Le Mal*) qui prolonge la peine du dam dans la peine du sens :

Dans une seule et même expérience, de toute l'ardeur de sa nature, le damné s'élance vers la source du bien et au même instant, il est arraché de Dieu par sa volonté à jamais fixée dans cette attitude de rejet. Dans les profondeurs de la conscience de l'homme, dans la structure même de son être, est gravé un désir

passionné, le désir de Dieu, qui cause la souffrance essentielle de l'Enfer, celle qui naît de la perte de Dieu...

Dieu avait fait l'homme pour le posséder, lui, pour jouir de lui, le Bien absolu. Aussi certains théologiens croient-ils que Dieu n'a pas créé d'instrument spécial de torture pour les réprouvés. Il a plutôt créé, pensent-ils, cet admirable univers matériel, si complexe, si enchanteur, en le destinant à être la demeure de l'homme dans son état final de ressuscité, pour lui causer une joie sans fin. Mais au cours de sa vie terrestre l'âme du damné a toujours agi pour se faire elle-même le centre de cet univers. Une fois en Enfer elle voit clairement, sans pouvoir s'y méprendre, que le centre de l'univers est le Christ lui-même ; mais, par-dessus cette image, elle persiste encore à vouloir placer la sienne propre au sommet de la création... Il tente encore désespérément de projeter sur toutes choses l'image de lui-même.

Dans cet effort inutile de déformation du réel, un peu comme le fou qui voudrait se faire passer pour Napoléon, l'âme réprouvée est torturée par l'univers véritablement existant, qui résiste à la fausse interprétation qu'elle voudrait lui imposer. Partout où elle porte ses regards, l'âme aperçoit la face du Christ, mais cette vue cause sa torture : vainement elle essaie de substituer au Christ son propre moi pour en faire le centre du monde, du temps et de l'histoire... En tentant d'imposer de force sa propre image sur toutes choses, le damné subit une torture analogue à l'angoisse du paranoïaque. La tension intolérable, continuelle, qu'il éprouve, partout où il vient en contact avec l'être, peut être imaginée comme une douleur apparentée à la douleur de la brûlure, une tension qui est absolument sans solution et qui est causée par tout ce qui existe au sein du cosmos.

Une telle explication, certes, ne s'impose pas ; mais elle est plausible et conforme aux exigences de la doctrine reçue. On peut constater qu'elle n'implique aucune localisation précise et qu'une connaissance purement intellectuelle de l'univers est suffisante pour la rendre vraisemblable.

A. MICHEL.

[1] « Pastorale et Spiritualité ». — Robert W. GLEASON. *Le Monde à venir. Les fins dernières*, Paris, 1961, Lethielleux, p. 139-140.

Une explication analogue se lit chez Mgr Ch. JOURNET, *Le Mal, Essai théologique*, Paris, 1961, Desclée de Brouwer, p. 227.

PRIMAUTE DU SIEGE DE ROME

Q. — La primauté du successeur de S. Pierre est-elle attachée de droit divin ou simplement de droit ecclésiastique au siège de Rome ?

Si la chose était possible, ne serait-il pas souhaitable actuellement, pour une meilleure gestion de l'Eglise universelle et pour le rapprochement envers les chrétiens séparés, que le pape ne soit plus évêque de Rome tout en demeurant le Chef suprême de l'Eglise ?

Quand S. Pierre a été désigné par le Christ chef de l'Eglise, il n'était pas évêque de Rome. Il n'est venu à Rome que plus tard, et l'Evangile ne parle pas de la primauté *romaine*.

R. — Question intéressante et assez complexe. Billot la résout d'une manière un peu absolue, malgré le « videtur » de son texte : « *Dicendum omnino videtur, alligationem primatus ad episcopalem Sedem Romanam fuisse* DIVINO JURE *sancitam, adeoque (quod ex maxima convenientia requirebatur), summum Ecclesiæ principatum esse ejusdem Sedis prærogativam in finem usque sæculorum omnibus modis ab ea inamovibilem.* » (*De Ecclesia*, th. XXVIII).

D'une façon quelque peu différente, M. d'Herbigny considère que la primauté pontificale attachée au siège de Rome est un dogme de la foi catholique : « *Successio Petri in primatu conjuncta est cum Sedis Romanæ episcopatu, saltem e facto Petri, licet forte sine Christi præcepto antecedente, irrevocabiliter.* » Et, dans la seconde partie de sa thèse : « *conjunctio primatus cum Romana Sede est veritas proposita fidei.* » (*Theologia de Ecclesia*, II, th. XXV, et n. 319).

Dans son court mais substantiel traité *De Ecclesia*, S. Exc. Mgr P. Parente se pose la question : *Utrum nexus inter primatum et Ecclesiam romanam sit ipse de jure divino.* Et voici la réponse : « *Solutio pendet ex alia quæstione, utrum nempe Petrus Romam sibi sedem elegerit proprio arbitrio an nutu divino... Quamvis positiva desint documenta tenendum* VIDETUR *Petrum ita egisse inspirante Christo, quo in casu nexus ille ex jure divino enascitur ita ut primatus universæ Ecclesiæ a sede episcopali romana abscindi nequeat nisi a Deo, a cujus voluntate, saltem subsequenti, dependet* » (p. 113).

L'excellent traité *De Ecclesia* de notre regretté ami Mgr d'Hervé apporte une nuance dans la note théologique à accorder à la thèse du « droit divin » : « *Quod primatus sit indissolubiliter annexus Sedi Romanæ est* theologice certum ; *quod autem hæc alligatio sit de jure divino, videtur doctrina* communior et probabilior » (n. 376).

Le traité plus récent du P. Zapalena, S. J., considère ce problème comme de moindre importance, *minoris momenti*. Il en expose cependant la quadruple solution. (*De Ecclesia Christi, pars apologetica*, ed, 5ª, Rome, 1950, p. 385-87). Nous ne nous attarderons pas à cet exposé ; nous le retrouvons en effet avec les considérations qui font préférer, avec des nuances différentes, la thèse du droit divin, dans l'article de G. Glez, *D.T.C.*, XIII, 338-339 :

Quatre solutions sont en présence :

1° Le privilège du siège de Rome est de droit divin : c'est un ordre formel du Christ qui a déterminé le choix de la Ville éternelle. Ainsi ont pensé des théologiens comme Melchior Cano, Grégoire de Valencia et d'autres, en tête desquels il faut citer S. Robert Bellarmin. Mais il semble bien que cette opinion ne puisse être théologiquement démontrée.

2° Ni le Christ ni même Pierre lui-même n'ont voulu lier la primauté au siège romain. La connexion que nous constatons n'est qu'un simple fait historique, humain. Ainsi pensaient certains jansénistes du XVIIIe siècle, les tenants du synode de Pistoie condamné par Pie VI, Fébronius et un certain nombre de gallicans. Ainsi enseignait Nuytz, professeur de Turin, condamné, lui aussi, par Pie IX en 1851 et de nouveau dans le Syllabus (prop. 35). La conséquence d'une telle doctrine, c'est que l'Eglise pourrait, *indépendamment même du pape*, transférer la primauté à tout autre siège épiscopal que celui de Rome : opinion qui, supposant une autorité ecclésiastique supérieure à celle du pape, se trouve par là même écartée tant par la tradition que par la constitution *Pastor æternus*.

3° Une opinion, moins radicale et que les Pères du concile du Vatican se sont abstenus de réprouver formellement, a été soutenue par D. Soto, Banez, Paludanus et d'autres théologiens. Selon eux, Pierre a librement, de sa seule détermination propre, fait élection de Rome pour y établir son siège définitif et le centre de l'unité catholique, en sorte que le pontife romain, son successeur, peut, avec la même liberté, prendre une détermination différente, qui transfèrerait la primauté à un autre siège épiscopal.

4° L'opinion communément reçue, celle qui s'accorde le mieux avec l'enseignement des Pères et des conciles, comme avec l'ensemble des théologiens, estime que ce n'est point sans une intervention spéciale de la Providence que Pierre a finalement choisi Rome comme son séjour. Cette doctrine est défendue par Franzelin, Palmieri, Perrone, Billot, Bainvel, Tanquerey, de Groot, Schultes, Van Noort, Mgr d'Herbigny. On la qualifie volontiers de théologiquement certaine.

Mais il faut, pour demeurer dans cette note, ne pas exagérer la portée de la thèse. Il faut affirmer, sans doute, que l'élection de Rome par Pierre a manifestement été confirmée par Dieu, sans cependant avoir été formellement l'objet d'un précepte divin antécédent. Il faut en déduire que ce choix ne peut être changé par aucune autorité humaine, pas même par le souverain pontife en personne. Mais il faut ajouter que le pape demeure libre de choisir le lieu de sa résidence... pourvu qu'il demeure en droit et en fait évêque de Rome... La succession de Pierre dans la primauté est liée au siège de Rome par *le fait* même *de Pierre*, agissant non point nécessairement en conséquence d'un ordre formel du Christ, mais sous l'action de la Providence, sans qu'il paraisse absolument indispensable de faire appel à une révélation au sens précis du mot.

L'A. ajoute cette dernière remarque qui va au devant de la dernière observation du consultant :

Les Actes des apôtres mentionnent la manifestation surnaturelle qui invita Paul à passer d'Asie en Macédoine (Act., XVI, 9). Rien n'empêche de supposer que Pierre, en venant à Rome, aurait été guidé par de semblables avertissements. Rien non plus ne le démontre et, il convient, en ces matières où l'histoire a son mot à dire, de ne pas affirmer plus que l'on ne peut prouver. Il reste du moins que Rome ne conféra pas la primauté à ses évêques, qu'elle la reçut par suite d'une particulière et précise disposition de Dieu.

Ces remarques si pondérées et si nuancées de l'auteur de *Primauté* suffiront, nous l'espérons, à convaincre notre consultant que sa suggestion est incompatible avec la doctrine communément enseignée dans la théologie catholique.

A. MICHEL.

L'«AMI DU CLERGÉ» ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

G. ELLARD. — **La liturgie en marche**, traduit de l'américain par R. d'Halluin et A. Honoré. — (13 × 19,5), 532 p., 32,91 NF. — Mame, Tours, 1961.

Peu de livres écrits sur l'histoire du mouvement liturgique des soixante dernières années peuvent rivaliser avec celui-ci quant à la place qu'ils font aux documents du Saint-Siège. Ce livre en est une présentation objective, très pertinente, à l'usage du grand public chrétien. A lire ce livre on constate effectivement que *la liturgie est en marche*, mais que cette marche ne va pas à l'aventure ; elle est, comme il se doit dans l'Eglise de Dieu, conduite, dirigée, suivie de très près par la hiérarchie, seule responsable et seule mandatée pour apporter à la liturgie les changements demandés par les temps nouveaux. Vues très neuves, peut-être, pour ceux qui ont tendance à voir dans la hiérarchie le frein qui retient leur élan.

Successivement l'A. aborde les problèmes de la simplification des rubriques, du Sacerdoce, de la participation active des fidèles, de la langue liturgique, de l'art liturgique, etc. On trouvera sans doute que le plan général manque de rigueur, mais chaque monographie forme un tout consistant et bien équilibré qui dénote une grande sûreté d'information et un jugement sain. Ecrit en 1956, l'ouvrage a été revu en fonction des deux grands documents parus depuis : l'Instruction *de Musica sacra* du 3 septembre 1958 et le *Corpus* des nouvelles rubriques du 26 juillet 1960.

COMMUNAUTES SACERDOTALES de Saint-Séverin de Paris et de Saint-Joseph de Nice. — **Le Renouveau liturgique**. — (15 × 20), 142 p., 4 NF. — Paris, Fayard, 1960.

De ce petit livre on retiendra surtout les références bibliographiques qui, sans être exhaustives ni dépourvues d'erreurs, pourront utilement guider la recherche. Quelques bonnes pages également dans la deuxième partie : « *Lignes de faîte du renouveau liturgique* ». Quant au reste, on aurait aimé pour le grand public auquel s'adresse la collection et qui est censé n'être pas « engagé », un travail plus serein, plus impartial, qui fasse une plus grande place aux « Interventions du Saint-Siège » (p. 11-13). La Communauté sacerdotale de Saint-Séverin souffre du silence qui s'est fait autour d'elle et de son œuvre ; elle reproche explicitement au C.P.L. de ne pas parler d'elle :

« Le souci légitime qu'a eu le C.P.L de parer à l'insubordination de certains éléments non-éclairés en France comme en Allemagne et de donner toute assurance à la hiérarchie, dit l'auteur, l'aurait aidé à se maintenir dans la sphère de l'idée et des principes et porté, inconsciemment parfois, à décourager, en les plaçant dans un silence marginal, des équipes moins outillées, mais plus engagées dans les combats quotidiens de l'arène pastorale » (p. 26).

Nous nous en tiendrons, pour nous, à l'attitude ici relevée ; mieux vaut ne pas réveiller le souvenir de certaines initiatives et du « coup de frein » (p. 49) qui y a mis un terme.

A. W. ZIEGLER. — **Festgabe des Vereins für Diözesangeschichte von München und Freising zum Münchener Eucharistischen Weltkongress 1960.** — (17 × 24), 179 p. — Franz X. Seitz, München (5, Rumfordstr. 23), 1960.

Parmi les nombreuses études suscitées par le *Congrès Eucharistique de Munich*, l'une des moins intéressantes n'est certes pas l'enquête historique sur le culte de l'Eucharistie dans le diocèse de Munich-Freising depuis le Moyen Age. On ne peut que reconnaître la qualité des communications ici rassemblées. Devait-il en être autrement avec des historiens tels que A. Bauer, J. A. Fischer ou R. Baureiss ? On est en droit d'attendre beaucoup de travaux de cette nature qui éclairent, contrôlent, corrigent et font progresser l'histoire générale. Il faut souhaiter les voir se multiplier. Citons seulement quelques-uns des sujets abordés : Pèleri-

nages eucharistiques à Notre-Seigneur, au Saint-Sang et au Saint-Sauveur dans l'ancien diocèse de Freising. — Les origines de la Fête-Dieu dans l'ancien diocèse de Fr. — L'origine de la procession du « *Corpus Christi* » en Bavière. — La catéchèse eucharistique au bas Moyen Age, à l'époque baroque. — La vie eucharistique dans l'archidiocèse de Munich-Freising, etc.

Collection « Maîtres spirituels ». — Jean ORCIBAL — **Saint-Cyran et le jansénisme.** — In-12 de 192 p., 4,50 NF. — Paris, Editions du Seuil, 1961.

La première partie de cet intéressant volume est consacrée à la biographie du célèbre Duvergier de Hauranne, abbé de St-Cyran. Les grandes lignes de cette esquisse sont marquées par : les années de la jeunesse, la conversion et la participation à la réforme catholique, les premières grandes luttes, l'emprisonnement à Vincennes, les derniers mois et la mort. L'A. insiste sur les rapports étroits unissant Saint-Cyran à l'Oratoire et tout particulièrement au cardinal de Bérulle, dont la spiritualité corrigera peut-être en partie l'influence janséniste ; sur l'animosité de Richelieu et sur la collaboration intime qui unira Saint-Cyran et Antoine Arnauld, sur la direction spirituelle de Port-Royal.

La seconde partie retient les trois aspects de la spiritualité de Saint-Cyran : le bérullisme, le salésianisme et la mystique, les thèmes jansénistes.

Au fondateur de l'Oratoire, Saint-Cyran doit les thèmes platoniciens et dionysiens qui ont devancé chez son maître la dévotion au Verbe incarné. Pour arriver à Jésus, il montre comment la chute laisse dans l'homme « une inquiétude et une maladie secrète » qui ne seront guéries que par le Verbe incarné réparant surabondamment pour nous et nous englobant tous dans son corps mystique, où Marie et le prêtre occupent une place privilégiée. Dans cette identification des chrétiens au Christ, l'Eucharistie joue un rôle prépondérant et le double sens traditionnel du *Corpus mysticum* est discrètement indiqué. La vie intérieure du chrétien doit se ressentir de ces vérités : elle doit être « l'oblation et l'hommage continuels de nos œuvres à Dieu comme à leur principe », une humilité qui aura pour plus haut degré « l'annihilation consistant à entrer par vertu dans ce rien qui nous convient par nature ». Mais, « loin de réduire à un seul les divers états bérulliens, l'abbé assure que Dieu a approprié à chaque âme un mystère auquel il la fait communier... Ce n'est pas seulement par le sacerdoce qu'il nous transforme en lui-même ; il le fait aussi en nous imprimant les caractères de sa Passion, de sa Résurrection et de son Ascension, sans parler de celui de l'enfance chrétienne, voie encore plus sûre, puisqu'elle implique la destruction de l'amour de soi-même... » (p. 62-63).

Saint-Cyran montra toujours une très haute estime pour « Monsieur de Genève ». Le *Traité de l'Amour de Dieu* lui fournissait le grand principe augustinien : « Toute la religion chrétienne n'est que charité. » Et quand la charité s'augmente elle forme la dévotion, au sens du mot adopté dans *l'Introduction à la vie dévote*. C'est à l'école de S. François que Saint-Cyran montre ce que doit être la sainteté dans le monde, la retraite et la fuite du monde, la valeur des vertus négatives (pauvreté, patience, pénitence). La théorie de la vocation doit aussi beaucoup à S. François de Sales, et la direction spirituelle de Saint-Cyran s'inspire des principes salésiens : « Dieu est le principal conducteur des âmes, mais il les soumet, dès leur conversion, à un homme qu'il guide ». D'inspiration salésienne aussi la méthode d'oraison et la défiance des consolations sensibles qui compromettent la pureté de l'oraison. Sur « la nuit » de l'âme, Saint-Cyran relève plutôt de Bérulle : « les prières sont d'autant meilleures qu'elles sont plus sèches et plus pénibles, car elles approchent plus de celles de Jésus-Christ au jardin des Olives »...

Des thèmes jansénistes se retrouvent chez Saint-Cyran, mais, tels qu'ils sont présentés dans le livre de M. Orcibal, on leur découvre une saveur qui les rapproche plutôt des thèses augustinianistes. A ce titre, la présentation qu'en fait l'A. serait déjà extrêmement suggestive. D'autant plus que la troisième partie du livre, « Textes », permet au lecteur de contrôler les idées de Saint-Cyran sur : la grâce de Jésus-Christ, la liberté chrétienne, la justification, et que quelques pages finales précisent quelle fut l'influence de Saint-Cyran sur le « jansénisme ».

Les thèmes jansénistes abordés sont : la grâce, la concupiscence, la prière et le travail, la liberté, la prédestination, le petit nombre des élus. le service de Dieu avec crainte et tremblement mais aussi avec confiance et tranquillité, ce qui n'exclut pas cependant une « bienheureuse incertitude » du salut. Notre auteur pense devoir prendre la défense de son héros sur plusieurs points où il fut accusé d'erreur : l'Eglise, le corps mystique et l'Eglise primitive, l'intransigeance nécessaire, la violence et l'intolérance, le recrutement sacerdotal, l'hostilité à l'égard de la science et de la scolastique. Sur d'autres points, Saint-Cyran était plus vulnérable : la préparation aux sacrements par la contrition, les étapes de la justification, les fruits de la pénitence, le délai de l'absolution, l'essence de la conversion, la communion et la fréquence de sa réception.

Les pages les plus intéressantes pour le psychologue et le théologien concernent l'énigme à résoudre au sujet de Saint-Cyran. Ses ennemis n'ont vu en lui que singularité, orgueil, dureté envers lui-même et envers autrui. Ses « victimes » l'ont considéré comme un prêtre simple, au caractère ouvert, plein de bonté et de vraie tendresse, généralement indulgent, d'une ardente charité matérielle et morale... Quelle explication proposer ? Ruse, dissimulation, orgueil, tempérament névrosé chez lequel des tendances contraires l'auraient successivement emporté ? ? ? S'il en avait été ainsi, « Saint-Cyran ne serait pas sorti vainqueur de ses combats contre les PP. Garasse, Binet et leurs confrères anglais, il n'aurait pas été le confident de Bérulle, l' « oracle » de Balzac, le directeur d'A. Lemaître et d'autres... Il est trop facile de placer côte à côte des traits de caractère dont les manifestations sont séparées par de longues années... La vie de Saint-Cyran offre le rare spectacle d'une lente ascension vers un christianisme de plus en plus complet, en dépit des multiples rechutes amenées par une nature rebelle. C'est ainsi qu'il vint successivement à bout de l'avidité ancestrale, de l'ambition littéraire, politique et ecclésiastique et, finalement, lors de sa seconde conversion, de la *libido sciendi*. Mais ses luttes intérieures continuèrent à se trahir par des sorties violentes contre ceux auxquels il avait ressemblé : elles méritent sans doute le nom de « colère spirituelle » et, seule, une nette tendance à la dépression y mit peut-être fin durant ses derniers mois. Si inversement, son horizon semble alors se rétrécir et ses positions se durcir, il faut l'attribuer à la prison qui l'a forcé à se replier sur lui-même et à vivre dans le petit cercle de ses admirateurs : après avoir été l'Oracle du cloître Notre-Dame, il est devenu celui de Port-Royal » (p. 116-117).

Et cela n'empêche pas que Saint-Cyran s'est imposé, même aux moins dévots, par la sainteté de sa vie, son zèle apostolique, son acharnement à la poursuite de la perfection.

L'ouvrage d'Orcibal, quelle que soit la sympathie non déguisée qu'on y trouve pour Saint-Cyran et même pour ses idées, n'est pas cependant à sens unique. Les défauts humains — on vient de le voir — ont été reconnus

et on s'est efforcé, sinon de les excuser, tout au moins de les expliquer. Mais une simple phrase en dit long : « Il est malgré tout difficile de juger sans fondement la conviction de Richelieu déclarant Saint-Cyran « plus dangereux que six armées » (p. 156).

A. M.

Raymond BLOCH, directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, et Jean COUSIN, professeur à la Faculté des Lettres de Besançon. — **Rome et son destin.** — (18,5 × 23,5), 546 p., 8 planches en couleur et 32 en noir, 42 figures, 18 cartes ; broché, 51 NF. ; relié, 58,50 NF. — Paris, A. Colin, 1961.

Les bonnes synthèses ne manquent pas aujourd'hui, et même se multiplient dans le domaine de l'histoire ancienne. En 1954-55 avaient paru dans l' « Histoire générale des civilisations » (P.U.F., éditeur) deux volumes de plus de 700 pages chacun consacrés à *L'Orient et la Grèce antique* et à *Rome et son Empire*, par André Aymard et Jeannine Auboyer. *La Table Ronde* de janvier 1961 est entièrement consacrée à la « civilisation romaine ». Et voici que paraissent simultanément un beau livre de Pierre Grimal, *La Civilisation romaine* (Coll. « Les Grandes Civilisations », chez Arthaud) et le non moins beau *Rome et son destin* que nous présentons ici.

Il est dû à la collaboration de deux universitaires bien connus par leur travaux antérieurs et représente le fruit de nombreuses années de travail. Spécialiste des fouilles de Bolsena et de la civilisation étrusque, M. R. Bloch traite des débuts de Rome. Dans les 50 premières pages, il attache à mettre en lumière les problèmes généraux qui se dégagent de l'histoire de l'Italie durant le premier et le second millénaires avant notre ère. Dès la seconde moitié du second millénaire, la civilisation dite chalcolithique accuse déjà des relations avec les brillantes civilisations de l'Orient. Des fouilles récentes ont permis de suivre l'infiltration des populations nouvelles. C'est au début du premier millénaire, avec l'âge de Fer, que des groupes d' « incinérants » venus de la vallée du Danube, s'établissent de façon stable, dans la plus grande partie de la Péninsule, notamment les Latins, les Osques et les Ombriens. Au VIII^e^ s. les Grecs s'établissent en Sicile et en Campanie, et plus au nord sur la côte tyrrhénienne, les Etrusques. M. Bloch n'entend pas trancher le problème toujours discuté de leur origine. A l'en croire cependant, les plus anciens établissements étrusques seraient ceux de navigateurs que l'Antiquité a connu sous le nom de « pirates tyrrhéniens ». C'est à la piraterie qu'ils auraient dû la richesse de leurs bijoux d'or. On les voit pénétrer peu à peu en Toscane (qui a conservé leur nom), établir leur pouvoir sur Rome et exercer une influence profonde sur les techniques, l'art et la religion.

Tout en admettant la réalité de bien des allégations des premiers annalistes latins, M. Bloch se refuse à admettre la date de 509 comme celle de la chute de Tarquin le Superbe et de la vraie fondation de Rome. Tout dernièrement encore (en février 1961), dans une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, il établissait que l'expulsion des rois étrusques de Rome est postérieure à 509 d'environ un quart de siècle et que le fameux sanctuaire du Capitole a encore été construit et orné par les Tarquins d'origine étrusque. Et c'est grâce à leur organisation étrusque, ou du moins héritée des Etrusques, que les Romains se substitueront peu à peu à Albe dans la domination du Latium.

M. Jean Cousin — un littéraire devenu historien sous l'influence de feu Lucien Febvre — réussit à faire tenir, en 500 p. tous les faits politiques, économiques, juridiques et sociaux qui permettent de saisir l'homme et les hommes au cours d'un millénaire d'histoire. La synthèse est très riche. L'A. a cherché à tout savoir et ce n'est pas sa faute s'il n'y est pas toujours parvenu. Il suit pas à pas les faits politiques à partir de 509. Les siècles furent difficiles pour Rome : aventure terrestre (509-261), conquête de l'Italie, puis aventure maritime, guerres puniques et lutte pour l'Orient (268 129). Les guerres n'ont jamais cessé et se trouvaient commandées l'une par l'autre. Aussi ne peut-on dire que la conquête romaine fut la réalisation d'un plan préconçu.

Plus originaux peut-être paraîtront les chapitres consacrés aux institutions. M. Cousin expose avec clarté ce qu'il appelle « Le drame de la Terre », montre le rôle de la puissance d'argent, aux mains des « Patres », étudie le développement de l'élevage du mouton qui réduit l'Italie à chercher son blé en Sicile d'abord, puis en Egypte et en Afrique. La misère provoque des troubles, et les Gracques paieront de leur sang leur intervention généreuse. Après l'étude de l'agriculture décadente, l'historien consacre un chapitre aux *artisans*, à leurs *groupements*, aux *travailleurs isolés* et au *problème de l'esclavage*. Il décrit les routes de l'époque républicaine, fait suivre les voies fluviales et les parcours maritimes. Il ajoute tout ce qu'on peut savoir du droit commercial et rassemble bon nombre de renseignements, jamais réunis jusqu'alors. Le chapitre se termine par une excellente étude de la monnaie.

Mais le spécialiste se révèle surtout dans le chapitre consacré aux Lettres, Sciences et Arts. Il y porte des jugements de valeur que l'on adoptera bien volontiers. Plus complexe apparaît le chapitre intitulé « La Marche vers l'Unité » : il s'agit de la constitution progressive du droit et des transformations de la pensée religieuse (de la magie à la religion ; rites et lieux de culte).

Les p. 240-460 sont consacrées à l'Empire. D'abord les faits politiques : « *du principat d'Auguste au Dominat* », de Constantin à Dioclétien. A signaler une bonne dissertation sur Auguste « l'homme du destin ». Suit un chapitre « économique » : *L'Empire et les biens de la terre*. Un travail mal organisé diminue les rendements. A la paupérisation des petits répond la voracité des grands. En dépit d'un luxe apparent ici ou là, les dévaluations s'accentuent et aboutiront, sous Valentinien à la disparition de la monnaie.

Un chapitre : *L'Empire et les biens de l'esprit* ouvre une perspective moins sombre. Le mouvement scientifique reste actif, d'ailleurs plus grec que latin. Et l'on ne peut ici qu'admirer l'ampleur des exposés qui s'étendent jusqu'aux mathématiques et à l'histoire de la médecine antique. A signaler également de bons aperçus sur le mouvement artistique et l'évolution du Droit.

Vient ensuite le chapitre : *L'Empire et les dieux*. On y voit les efforts tentés ici ou là, sous le Haut Empire pour la rénovation des cultes privilégiés de Mars, de la Victoire et d'Auguste. Les divinités provinciales commencent à faire concurrence aux divinités orientales, mais faute d'écrits, elles n'ont laissé aucune trace dans la réflexion philosophique. Il n'en est pas de même de Plotin et du Néoplatonisme. Et voici paraître le christianisme dont l'apport est justement apprécié dans les dernières pages : « Quand le pouvoir civil va craquer, les piliers chrétiens de l'édifice empêcheront l'écroulement total. Le destin de Rome sera le destin de Dieu, à travers l'Eglise. Mais les passions des hommes y porteront leur trouble... » (p. 378).

Faut-il conclure à une faillite, comme le pensait Camille Jullian ? Non pas, puisque Rome a donné à la « Romania » de l'avenir, sa langue qui sera l'origine des parlers des peuples néo-latins actuels (p. 455). En outre « Rome a légué des structures agraires, économiques, sociales, esthétiques, religieuses,

mentales, après les avoir bâties elle-même lentement, dans une lutte. Elle a légué un esprit et l'esprit l'a emporté, par ses formes, ses leçons, ses messages, que purifient les années et que distillent les siècles. Et cet esprit a été une force et une vie » (p. 460).

La diversité des recherches est surprenante et très neuf l'effort de systématisation. L'illustration est excellente. L'extraordinaire médaillon de verroterie dite punique, élément d'un collier trouvé à Olbia (Sardaigne) n'a pas fini de soulever les hypothèses des spécialistes. On peut regretter l'absence de références au bas des pages (principe de la collection). Du moins trouvera-t-on, en fin de volume, une bibliographie développée, un tableau chronologique (p. 474-494) rapprochant les faits et événements romains et grecs, des *Indices* soignés et même un lexique des termes techniques qui ne laissera pas de rendre service.

A. D.

Th.-G. CHIFFLOT, O.P. — **Approches d'une théologie de l'histoire.** — In-8, 132 p., 6,30 NF. — Paris, Edit. du Cerf, 1960.

L'auteur avait eu précédemment à exprimer sa pensée, en diverses revues, sur certains livres ou articles d'O. Cullmann (*Christ et le temps*), du R. P. L. Bouyer (*Christianisme et eschatologie*), du R. P. Chenu (*Introduction à l'étude de saint Thomas d'Aquin*), enfin du P. Teilhard (ensemble de son œuvre). Il l'avait fait en critique, mais sous cette forme supérieure qui, non contente de porter un jugement sur l'œuvre recensée, ajoute à cette première tâche l'effort positif d'une pensée personnelle sur le sujet proposé à sa réflexion. Et parce que chacun de ces articles apportait une contribution réelle à l'étude d'un même problème, si important pour la pensée chrétienne et si actuel — celui qui tourne autour de ce qu'on est convenu d'appeler « le sens de l'histoire » — il a jugé bon de les rassembler en un volume. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Sans doute une parfaite intelligence de ces quatre chapitres supposerait la lecture préalable des œuvres qui en ont été l'occasion. Et sans doute aussi la diversité de celles-ci empêche-t-elle ceux-là de réaliser une vraie synthèse charpentée et cohérente. Chacun n'est qu'une « approche » en vue d'une théologie de l'histoire. Mais la méthode de l'auteur se justifie pleinement. Si ses points de départ sont divers, chacun de ses cheminements converge vers le même centre et l'ensemble manifeste une authentique unité intérieure par le fait d'une vigoureuse pensée personnelle. En ce sens nous avons ici une contribution précieuse à l'étude du « sens de l'histoire », et nos lecteurs comprennent, après les excellentes pages de M. Grenet sur *Philosophie et Histoire*, tout l'intérêt qui s'y attache.

Ajoutons un dernier mot pour souligner l'élégance et la clarté de la phrase, le caractère alerte du style. Ce petit volume se lit avec autant de plaisir que de profit.

J.-C. D.

Suzanne CITA-MALARD. — **Un million de religieuses.** — (15 × 19), 127 p., 4 NF. — Paris, A. Fayard, 1960.

Le titre est explicite et les dix-sept chapitres qui composent ce volume disent : 1° ce que c'est qu'une religieuse, comment a évolué cette institution depuis le début du christianisme, ce que sont les vœux et la vie de prière qui caractérisent la religieuse ; — 2° sous quelles formes les instituts religieux existent dans l'Eglise actuelle : contemplatives, missionnaires, éducatrices, ou providence des malades et vieillards ; — 3° comment leur est assurée : *a*) la liberté de conscience, avec la possibilité de s'adresser à divers confesseurs ; *b*) le bon emploi de leurs talents et capacités ; *c*) les rapports avec leurs familles ; *d*) le soin de leur santé ; *e*) pourquoi a pu varier leur costume en vue de leur mission dans le monde.

4° Suivent quelques pages sur les récents Instituts et sur les adaptations exigées pour un apostolat efficace. — 5° Se tournant enfin vers les chrétiens vivant dans le monde, l'auteur leur propose de faire un sérieux examen de conscience sur leurs pensée, leurs paroles, leurs attitudes et jugements concernant les « bonnes sœurs », examen qui convient plus encore aux chrétiennes mariées ou non.

Ce livre n'est pas un plaidoyer écrit pour innocenter des accusées, mais un exposé des réalités existantes. L'auteur connait parfaitement ce dont elle parle, pour avoir, par permission spéciale, pénétré dans toutes les Congrégations qu'elle décrit et y avoir passé, mêlée à tous les exercices de la vie religieuse, un temps suffisant pour voir le déroulement de leurs journées et pour les interroger librement (voir « *Prisons du Ciel* », recension dans l'*Ami*, 1957, p. 272). Son livre excitera la curiosité du public et retiendra l'attention des sociologues qui s'intéressent à l'évolution de la vie spirituelle dans l'Eglise catholique.

Dr Paul CHAUCHARD. — **L'humanisme et la science.** — In-8 de 208 p., 6,30 NF. — Paris, Spes, 1961.

Il semble admis qu'on ne peut plus se contenter de l'ancien humanisme purement littéraire : il faut tenir compte du progrès des sciences expérimentales et de leur valeur formatrice. Mais comment concilier ces deux tendances ? C'est ce que le Dr Ch. étudie dans ces pages. Il expose en guise d'introduction, de nombreuses vues sur l'humanisme des siècles passés. Puis il montre comment les sciences, telles qu'elles sont enseignées actuellement, sont loin d'être aptes à enrichir un humanisme vrai. Elles ont pour cela besoin d'être « humanisées », que ce soit la médecine, la psychologie expérimentale, la sociologie, etc. Et pour cela la biologie, spécialité de l'auteur, a un rôle important. C'est seulement quand les sciences auront réalisé ce progrès synthétique qu'elles pourront avantageusement se greffer sur l'humanisme traditionnel.

Cette thèse est développée ici avec une abondance de vues intéressantes. On y retrouve souvent des idées, exposées par l'A. dans des livres que l'on consultera avec profit. Et ces pages contribueront efficacement à mettre au point une question capitale et plus actuelle que jamais. Professeurs et personnes cultivées les liront avec profit.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 17 octobris 1961

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

Films-Fixes en couleurs avec disques

Vient de paraître :

LA VOCATION DE JEAN BOSCO

Réalisation des Editions du Berger, avec le concours des Pères Salésiens.

2 films en « Eastmancolor » avec livret.... **30,90 NF.**
(Illustrations de Bernard BARAY)

1 disque microsillon 30 cm., 33 tours...... **31,90 NF.**
(avec Jacques TOJA, Sociétaire de la Comédie Française, dans le rôle de Don Bosco).

●

Paru précédemment (même collection).

SAINT VINCENT DE PAUL

Réalisation des Editions du Berger, sous la direction du R. P. A. DODIN, C. M.

2 films en « Eastmancolor » avec livret.... **30,90 NF.**
(Illustrations de Georges DELCAUSSE)

1 disque microsillon 30 cm., 33 tours...... **31,90 NF.**
(avec Fernand LEDOUX, dans le rôle de M. VINCENT).

●

Fourniture des films de toutes les éditions. — Envoi gratuit de notre catalogue « NOUVEAUTES OCTOBRE 1961 » sur simple demande.

★

ÉDITIONS DU BERGER

4, rue Cassette, PARIS (VI) **C. C. P. Paris 3171-01**

VITRAUX
Antoine BESSAC à Grenoble (Isère)
Maison de Confiance-Fondée en 1868
Travaux soignés - Prix raisonnables

le chauffage des églises

résolu par le
CALORIFÈRE A MAZOUT
AERCO
A AIR SOUFFLÉ
Nombreuses références

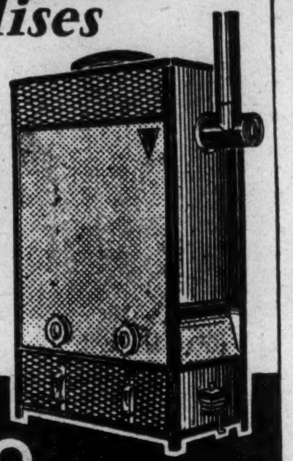

ETABL^ts
ENNCO CONSTRUCTEURS
88, AV. A.-DUTRIEVOZ - TEL. 52.82.48
VILLEURBANNE (RHONE)

NOUS CONSULTER EGALEMENT POUR LE CHAUFFAGE DES ECOLES, CINEMAS, SALLES PAROISSIALES, ETC ...

LIBRAIRIE R. BOURDON
75, rue de Rennes - Paris-6e
Achat et vente de
LIVRES D'OCCASION
Envoi gratuit sur demande de notre liste d'achat

Avant le 10 novembre

souscrivez vos abonnements au CERCLE DES REVUES
vous lirez plusieurs revues pour le prix d'une seule
Economie de 45 à 75 %
Demandez d'urgence notice C et liste des 100 revues en lecture contre un timbre
au
CERCLE DES REVUES
Rue de la Forêt Verte
BOIS - GUILLAUME
(Seine-Maritime)

LOURDES
PALAIS du ROSAIRE
MAISON CATHOLIQUE
LISIEUX
Objets de piété

Vient de paraître :

Collection « La Prédication Nouvelle »

Michel GASNIER, O. P.

MES HOMELIES SUR LE GLORIA IN EXCELSIS DEO

Vingt excellentes homélies d'une urgente actualité

Le livre du P. Gasnier comble une lacune, env. **6,50** NF.

E. KIRCHGÆSSNER

LA TENTATION DU BIEN

Aspect chrétien de la vie moderne

Un livre d'une vibrante actualité........ env. **7,50** NF.

G. HUNERMANN

LES LEVRES SCELLEES

Le Sacrement de Pénitence raconté aux jeunes
Histoires modernes et neuves. Style captivant et émouvant
env. **8,50** NF.

EDITIONS SALVATOR, MULHOUSE (Haut-Rhin)

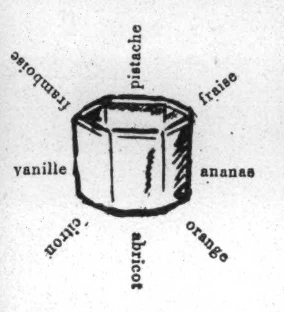

Dès aujourd'hui, avec les extraits de fruits naturels **YALACTA** *, vous pourrez aromatiser selon votre goût, les yaourts que vous faites, vous-mêmes, avec les appareils et ferments* **YALACTA**

VOTRE YAOURT S'IMPOSERA COMME L'ENTREMET LE PLUS FIN ET LE PLUS ÉCONOMIQUE.

YALACTA *vous offre également la possibilité de préparer chez vous, grâce à son ferment* KEFIR, *une boisson agréable, économique et saine. Documention sur demande*
LABORATOIRES **YALACTA**, *51, Rue Lepic, PARIS*

Un **PROJECTEUR**, simple ou automatique, PUISSANT, admettant des lampes de 300 à 750 watts. Possibilité de synchronisation avec magnétophone.

Vous est offert pour vos cours catéchistiques par son FABRICANT.

Son PRIX — direct de l'usine à l'usager — sans intermédiaire, a été étudié pour les abonnés de l'**Ami du Clergé**.

Ecrire à **Ets Ch. MERCIER**, Constructions Audio-Visuels LA MEMBROLLE-s-CHOISILLE, près TOURS (I.-et-L.).

Recommandé par le **Centre d'Entr'aide du Clergé**.

MACHINES COMBINÉES « IDÉALE »

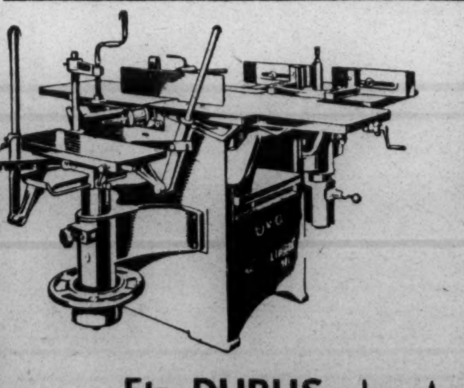

SCIES A RUBAN
DEGAUCHISSEUSES
RABOTEUSES
TOUPIES
SCIES CIRCULAIRES
MORTAISEUSES

Nombreuses références
Missions et Institutions

Ets DUBUS, Ing. A. et M., Constructeur
40, rue Marceau - **MONTREUIL** (Seine) — Demandez notice C

LIVRES REÇUS

Giuseppe BOZZETTI. *Tra Noi e Dio.* (10,5 × 16), 247 p. Milano, S.A.L.E. Sodalitas.

Giovanni PUSINERI. *Rosmini.* (10,5 × 16), 437 p. *Ibid.*

Antonio ROSMINI. *Massime Di Perfezione.* (10,5 × 16), 100 p. *Ibid.*

A. G. MARTIMORT. *L'Eglise en prière.* Introduction à la liturgie. (15 × 22), 916 p. rel., 29,70 NF. Paris, Desclée et C^ie^, 1961.

P. JOUNEL. *Processionnal de la Messe.* (11,5 × 18,5), 712 p., 19 NF *Ibid.*, 1961.

F.-M. BERGOUNIOUX. *Origine et Destin de la Vie.* (14 × 18,5), 354 p. 12,30 NF. Paris, Edit. Ouvrières, 1961.

Madeleine MUNICH. *Cherche Dieu au village.* (13,5 × 18), 191 p., 4,80 NF. *Ibid.*, 1961.

M.-J. MOSSAND - G. QUINET. *Profils de prêtres d'aujourd'hui.* (14 × 19), 208 p., 6 NF. *Ibid.*, 1961.

Marthe COLLINET-GUÉRIN. *Histoire du Nimbe.* (14 × 22,5), 700 p. 35 NF. Paris, Nouv. Edit. Latines, 1961.

Annuaire des Instituts de Religieuses en France. (15,5 × 21,5), 572 p., 12,50 NF. Paris, C.N.D.V., 19, rue de Varenne (7^e^).

S. Thomas d'Aquin. *Contra Gentiles.* Livre premier (16,5 × 24), 472 p., 36,60 NF. Paris, Lethielleux, 1961.

La Maternité spirituelle de Marie. II. Etudes Mariales (16,5×25), 150 p. *Ibid.*, 1961.

Jean-Claude GUY, S.J. *Jean Cassien.* Vie et doctrine spirituelle. (13 × 21), 140 p., 8 NF. *Ibid.*, 1961.

R. P. GOUVERNAIRE. *Raoul Dorang* (1905-1940). (14 × 19), 188 p. 11 NF. *Ibid.*, 1961.

J. ROCHE, S.J. *Le Silence de la Vierge.* (14×19), 144 p., 6,75 NF *Ibid.*, 1961.

A. Z. SERRAND, O.P. *Douze cantiques.* (13,5 × 18,5), 26 p. Paris, Edit. du Cerf, 1961.

A.-M. MALINGREY. *Jean Chrysostome.* Sur la Providence de Dieu. (13 × 20), 294 p. *Ibid.*, 1961.

Grégoire DE NAREK. *Le Livre de Prières.* (13×20), 552 p., 25,20 NF. *Ibid.*, 1961.

J.-P. TORRELL, O.P. *La Théologie de l'Episcopat au Premier Concile du Vatican.* (14 × 22,5), 336 p. 22,50 NF. *Ibid.*, 1961.

M.-D. PHILIPPE, O. P. *Analyse théologique de la règle de saint Benoît.* (12 × 18,5), 174 p., 7 NF. Paris, La Colombe.

Mgr J. RUPP. *Accession à l'œcuménisme* (13,5 × 18,5), 240 p. Paris, Apost. de la Presse.

A. SIRONVAL. *Pour une pédagogie catéchétique.* (14,5 × 21), 148 p. Paris, Casterman.

C. SPICQ, O.P. *Dieu et l'homme selon le Nouveau Testament.* (14,5× 22,5), 240 p., 18 NF. Paris, Edit. du Cerf.

La Tentation, « Lumière et Vie », n° 53. Lyon-II^e^.

Chan. P. THÔNE. *La Sainte de Lisieux vous parle.* (15 × 20,5), 190 p. Edit. « Marie-Médiatrice », Genval (Belgique).

J.-Cl. VIRET. *Un « gardien » du Curé d'Ars.* (14 × 18,5), 200 p. Paris, Apost. de la Presse.

R. VERNEAUX. *Problèmes et mystères du Mal.* (14 × 21), 204 p. Paris, Téqui.

Vient de paraître

aux EDITIONS DU CHALET

36, rue de Trion, LYON-5e 8, rue Madame, PARIS-6e

« UNE FEMME DANS LA MAISON »

par **Jean Guitton**, de l'Académie Française

Ouvrage de 160 pages, cartonné. Prix : **16,20** NF.

« Le livre que voici est la retombée de mon ouvrage sur l'amour humain : poussières radioactives dont je voudrais qu'elles soient recueillies par quelques jeunes hommes et jeunes femmes de ce temps, pour les aider à bien vivre ce grand mystère. (Introduction de l'Auteur).

« PAULINE JARICOT »

Fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire Vivant

Texte biographique de Monseigneur Cristiani.
Fioretti par le Père Jean Servel.
Ouvrage publié à l'occasion du centenaire de sa mort (1862).
160 pages, 60 photos et gravures en offset
Prix : **16,80** NF.

« UN AUTRE VISAGE »

Textes inédits de Pauline Jaricot présentés et commentés par le Père Jean Servel.
(à paraître début 1962)

LES DUPLICATEURS **MÉTRO** vous présentent:

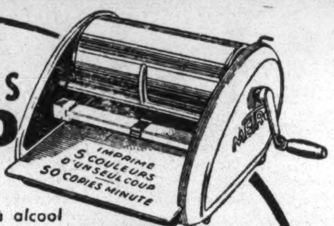

1° **"LE CADDIE"** à alcool — SIMPLICITÉ ROBUSTESSE PRÉCISION — **229.00 NF**

2° **"LE CLUB"** à alcool — Aux qualités du Caddie s'ajoutent sa démultiplication et ses pressions variables. (Grandes possibilités) — **350.00 NF**

3° **"LE RACER"** à alcool — Prise automatique Pressions variables Compteur Réservoir sélectif d'alimentation (Grand Rendement) — **586.00 NF**

Tous nos prix s'entendent TTC franco de port et d'emballage — Exportation tous pays

Matériel agréé et recommandé par l'Institut Pédagogique Fournisseur des Grandes Administrations et des Collectivités

DOCUMENTATION CL GRATUITE SUR DEMANDE — Documentez-vous sur nos duplicateurs **STENCILS ET ALCOOL**

DUPLICATEURS MÉTRO S.A. 50, RUE ÉTIENNE MARCEL PARIS-2e
Téléphone : CEN. 98-17 et 38-30 — Succur. METZ, 22, Av. Leclerc de Hauteclocque

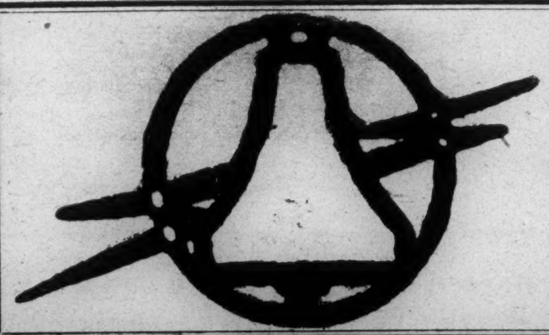

Sonneries Electriques de Cloches

BACH, Ingénieur Constructeur
METZ, Rue Saint-Symphorien

TOUTES LES SONNERIES
automatiques et horaires
— — Angélus — —
Volée - Tintement - Glas

CHAUFFAGE DOMESTIQUE
à air pulsé

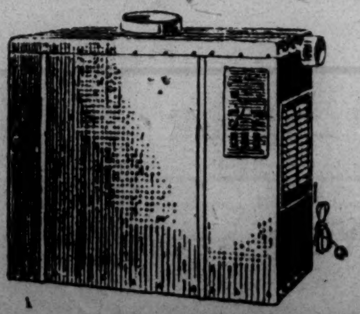

AERO-BRULEURS AUTOMATIQUES

EXCELSIOR

Ets GOULLIOUD

5, rue Saint-Fulbert, LYON

ou votre installateur habituel

Mgr P. PARENTE. *Aspetti del mistero di Cristo.* (12 × 19,5), 136 p. — *L'Unità della Chiesa,* 130 p., 500 lire chaque. Rovigo, Istituto di Arti grafiche.

Mgr A. PIOLANTI. *L'economia sacramentale.* (12 × 19,5), 98 p., 380 lire. — *Il settennario sacramentale,* 172 p., 550 l. *Ibid.*

Dom Ch. POULET. *Histoire du Christianisme,* fasc. 39. (22,5 × 28), 172 p. Paris, Beauchesne.

R. GUARDINI, *La Mère du Seigneur.* (12 × 19), 96 p. 3,90 NF. Paris, Edit. du Cerf.

Guide pour les Catéchistes : La vie dans le Christ. (14,5 × 21), 144 p., 7,50 NF. Paris, Casterman.

Guide des carrières de l'Etat. 62 p. obl. (23 × 15), Ecole Normale de la Fonction publique, 39, rue Henri-Barbusse, Paris-Ve.

J. de LARHOVE, *Le mystère de mon avenir ?* (12 × 19), 240 p. — *Comment trouver mon avenir ?* (12 × 19), 340 p. Paris, Apost. de la Presse.

J. LATAPIE, S.J. *Carnet d'oraison.* (12 × 16), 32 p., 1,50 NF. Toulouse. Apost. de la Prière.

P. LAUZERAL, S.J. *Préliminaires à la prière.* (12×16), 48 p., 1,50 NF *Ibid.*

Mgr MARTINEZ. *Le Saint-Esprit.* (11,5 × 17,5), 160 p., 7,60 NF. Paris, Téqui.

Th. MERTON. *Les chemins de la joie.* (14 × 19,5), 136 p. Paris, Plon.

J.-B. MOLIN et Th. MAERTENS. *Pour un renouveau des prières du prône.* (16 × 23), 184 p. Bruges, St-André.

Pensées choisies du S. Curé d'Ars (11 × 13,5), 192 p. 6 NF. Paris, Téqui.

Pensées du R. P. Lacordaire (14,5 × 19,5), 220 p., coll. « Ecclesia ». Paris, Fayard.

Aux sources de la Vie cartusienne I. *S. Bruno* ; II. *Traits fondamentaux de la Chartreuse* ; III. *Les frères convers,* 3 vol. reliés, *ronéotypés* (21 × 27). Monastère de la Grande-Chartreuse, 1960-61.

C. DE BIGU, S.J. *Vers la Source* (12 × 16), 56 p., 1,50 NF. Toulouse, Apost. de la Prière.

P. ADOUR. *Marie de l'Incarnation, Ursuline missionnaire.* (12 × 18), 152 p., 8 NF. Paris, Edit. la Colombe.

G. AUBRÉE. *Cet homme nommé Judas.* (14 × 21), 164 p., 10 NF. *Ibid.*

M. BRAURE. *L'Eglise à l'époque classique* (XVII-XVIIIe s.), (14,5× 19,5), 128 p., 4 NF. Paris, Fayard.

J. CANTINAT. *La pédagogie du Christ.* (14 × 19), 144 p., 5,70 NF. Paris, Edit. Ouvrières.

H. CHAMPY, *La princesse blanche: Mme Elisabeth.* (12 × 18,5), 192 p. Paris, Apost. de la Presse.

L. CRISTIANI. *L'Insurrection protestante. L'Eglise de 1450 à 1623.* (14,5 × 19,5), 124 p., 4 NF. Paris, Fayard.

L. CRISTIANI et J. SERVEL, *Marie-Pauline Jaricot* (14 × 18,5), 158 p. Lyon, Edit. du Chalet.

P. DOURISBOURE et C. SIMONNET, *La Mission des Grands Plateaux.* (13,5 × 20,5), 320 p. Paris, Edit. France-Empire.

Abbé J.-D. GERNIGON. *De l'origine des Registres paroissiaux à l'établissement de l'état civil en Maine et Anjou.* (13,5 × 23), 204 p. Chez l'auteur, La Boissière, par Renazé (Mayenne).

BOUYER

assure la bonne diffusion de votre parole et propose des ensembles peu coûteux pour églises et chapelles.

Demandez la notice n° 17

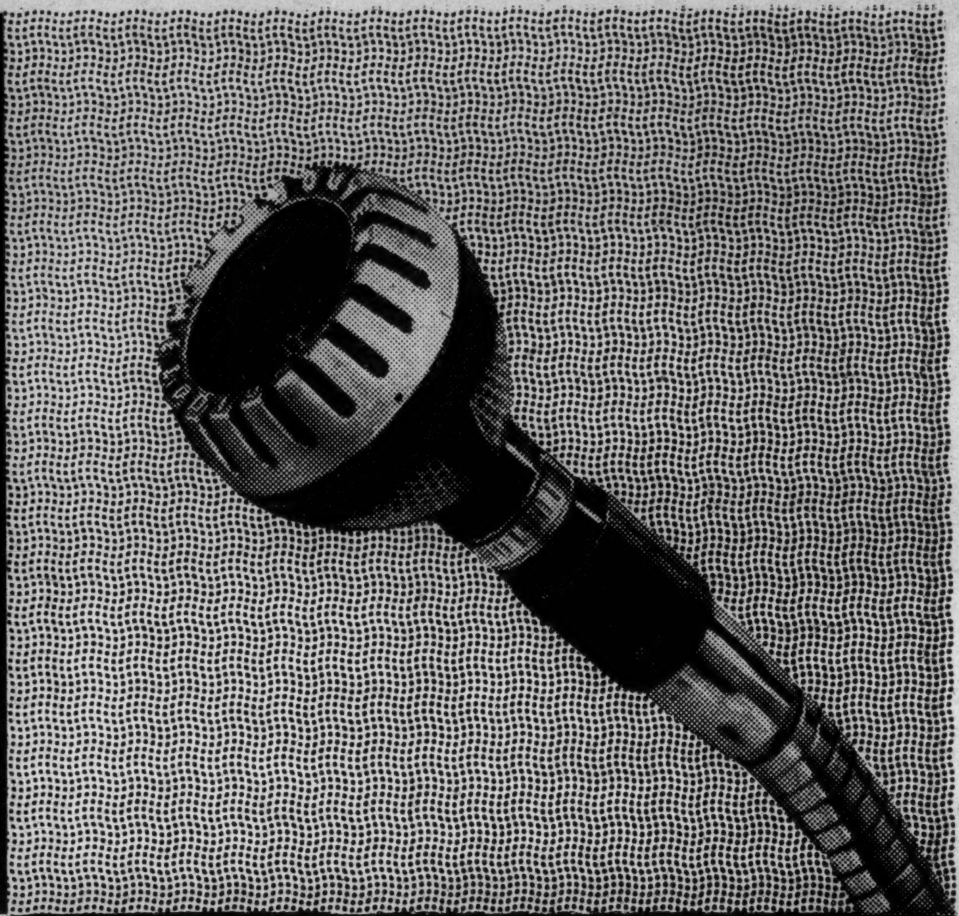

Installateurs dans toute la France

B. P. 2 Montauban (T.-et-G.) Tél. : 63.18.80
8, rue du Dôme, PARIS (XVIe) PAS. 70-34

BOUYER
ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

ELECTRIFICATION DE CLOCHES

MAMIAS — 35 années de spécialisation et d'expérience

★ CLOCHES - BEFFROIS - APPAREILLAGE ELECTRIQUE
★ HORLOGERIE MONUMENTALE
★ CORRECTION AUTOMATIQUE DE L'HEURE - RECEPTEUR ELECTRONIQUE « **SYNCHRONEX** »

Label Création 1960 — XIe Salon International de L'Horlogerie

■

MAMIAS - La référence qui ne ment pas
Des prix honnêtes et suivis
7.000 références - 25.000 Appareils en service

■

★ SONORISATION D'EGLISES
DISTRIBUTEUR-INSTALLATEUR « **BOUYER** »

MAMIAS **GAGNY** (S.-&-O.)
TEL. 927-19-38